

LA
FORÊT
APPELLE
L'INNO
VATION

RAPPORT DE DURABILITE 2024

Notes sur ce rapport

Ce document constitue le quatrième rapport de durabilité d'INTERHOLCO, après ceux publiés en 2018, 2020 et 2022, tous disponibles en téléchargement sur :

interholco.com/fr/durabilite/nos-paysages .

INTERHOLCO a adopté les normes GRI de la Global Reporting Initiative dans son reporting de durabilité depuis 2017.

Les rapports de durabilité 2020 et 2022 ont été rédigés conformément aux normes GRI de 2016 (option Core).

Il s'agit de notre première année de reporting conformément aux normes GRI 1 : Foundation 2021.

Examiné et approuvé par l'organe de gouvernance suprême d'INTERHOLCO, à savoir la Direction générale d'INTERHOLCO, ce rapport de durabilité présente les résultats de nos processus d'engagement des parties prenantes dans nos activités à travers les dimensions **sociale**, **environnementale** et **économique**, ainsi que conformément au cadre légal et institutionnel – c'est-à-dire au cadre **réglementaire** – dans lequel l'entreprise œuvre.

INTERHOLCO est signataire du Pacte mondial des Nations Unies (UN Global Compact) et souhaite mesurer sa contribution aux 17 Objectifs de développement durable (ODD) de l'ONU.

À ce titre, nous nous efforçons de respecter les normes sectorielles les plus exigeantes, à commencer par la Déclaration universelle des droits de l'homme, les 10 principes du Pacte mondial des Nations Unies, les Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, les Principes de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales sur la conduite responsable des entreprises, la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples, la Déclaration de l'OIT relative aux principes et droits fondamentaux au travail ainsi que l'outil d'orientation OIT-OIE sur le travail des enfants à destination des entreprises.

Les thématiques qui nous sont matérielles coïncident avec plus de 180 indicateurs ESG que l'initiative SPOTT, menée par l'ONG britannique Zoological Society of London avec un financement britannique et norvégien, met continuellement à jour et développe avec un large éventail de parties prenantes afin d'évaluer la transparence de 100 entreprises du bois et de la pâte à papier¹ opérant dans les trois bassins tropicaux.

Afin de faciliter la lecture de ce rapport, nous avons adopté le même code couleur que dans nos rapports de 2017, 2020 et 2022, à savoir :

rose --> paysage social

vert --> paysage environnemental

bleu --> paysage économique

brun --> paysage réglementaire

¹SPOTT est un projet développé par le programme Business and Biodiversity de l'ONG britannique Zoological Society of London (ZSL). Les évaluations SPOTT ciblent les bonnes pratiques des entreprises des secteurs suivants : huile de palme, bois et pâte à papier et caoutchouc naturel. Chaque secteur a des critères de notation détaillés, avec plus de 180 indicateurs répartis en 10 catégories.

La ZSL a développé les indicateurs SPOTT en collaboration avec des **conseillers techniques** afin de s'assurer qu'ils soient étroitement alignés avec les **objectifs de développement durable des Nations unies**. SPOTT publie des informations sur la **méthodologie de sélection des entreprises**, la **vérification externe** et les **notes d'évaluation**.

Contenu

Notes sur ce rapport	2
Contenu	3
Abréviations	4
L'INNOVATION, NOTRE ÉNERGIE LA PLUS RENOUVELABLE	8
Message de notre CEO sur le progrès ESG courant 2024	
INTERHOLCO SE PRESENTE	9
L'organisation et ses pratiques de reporting	9
Activités et travailleurs	11
Gouvernance	15
Stratégie, politiques et pratiques	18
Engager les parties prenantes	21
NOTRE VISION : L'INNOVATION	24
Paysage social	26
 L'INNOVATION NAIT DES PERSONNES	29
Paysage environnemental	38
 LA FORÊT APPELLE L'INNOVATION	41
Paysage économique	47
 ACCÉLÉRER L'INNOVATION	50
Paysage réglementaire	53
 L'INNOVATION PAR LA SYNERGIE	55
DONNEES & CHIFFRES	59
GRI INDEX	68

Abréviations

ATIBT	Association Technique Internationale des Bois Tropicaux
CAFI	Initiative pour les forêts d'Afrique centrale
CDHD	Cercle des Droits de l'Homme et de Développement
CEMAC	Communauté économique des Etats d'Afrique centrale
CHP	Cogénération (production combinée de chaleur et d'électricité)
CIFOR	Centre pour la recherche forestière internationale
CO ₂	Dioxyde de carbone
CSRD	Directive sur le reporting extra-financier
EIRR	Taux de rendement interne économique
EITI (ITIE)	Initiative pour la transparence dans les industries extractives
ES (SE)	Services environnementaux (ou écosystémiques)
ESG	Environnement, social et gouvernance ²
ESIA	Evaluation de l'impact environnemental et social
EUDR	Règlement de l'Union européenne sur la déforestation
EUR, €	Euro
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FDES	Fiche de déclaration de performance environnementale et de santé
FJ	Produits en bois aboutés (comme les profilés laminés FJ)
FM	Gestion forestière
FMP	Plan de gestion forestière
FMU (UGF)	Unité de gestion forestière
FPIC	Consentement libre, préalable et éclairé
FSC®	Forest Stewardship Council® ³
GDP (PIB)	Produit intérieur brut
GES	Gaz à effet de serre
ha	hectare
HIV (VIH)	Virus de l'immunodéficience humaine
HSE	Santé, sécurité et environnement ⁴
IFO	Industrie forestière de Ouesso

² Les critères ESG sont les trois principaux facteurs permettant de mesurer la durabilité d'un investissement dans une entreprise ou un secteur économique.

³ Licence FSC® C022952.

⁴ Le HSE est un domaine d'expertise technique qui contrôle les aspects liés aux risques professionnels.

IHC	Interholco
IT	Technologies de l'information
ITTO	Organisation internationale des bois tropicaux
LCC	Logistique Congo Cameroun
LKTS	Essences bois moins connues (également : essences promotionnelles)
MFM	Gestion forestière à usages multiples
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
ONG	Organisation non gouvernementale
OTP	Open Timber Portal
PAFC™	Certification forestière panafricaine™ ⁵
PEFC™	Programme de reconnaissance des certifications forestières™ ⁶
%	pourcentage
RIL	Exploitation forestière à impact réduit
RIL-C	Exploitation forestière à impact réduit pour le carbone
RoC	République du Congo
SAR	Région administrative spéciale
SDG (ODD)	Objectifs de développement durable
SEIA	Analyse d'impact socio-environnemental
SFM (GDF)	Gestion durable des forêts
SPOTT	Boîte à outils pour la transparence des politiques de durabilité
tn	trillion
TNC	The Nature Conservancy
ONU	Organisation des Nations Unies
UNOPS	Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets
USD, \$	Dollar américain
VCS	Verified carbon standard (<i>Norme carbone vérifiée</i>)
WACC	Coût moyen pondéré du capital
WASH	Eau, assainissement et hygiène
WRI	World Resources Institute (<i>Institut des ressources mondiales</i>)
WWF	Fonds mondial pour la nature
XAF	Franc CFA centrafricain

⁵ Licence PAFC™/SFM-898195.

⁶ Licence PEFC™/15-31-0084.

OPENING UP TO INNOVATION



WILLIAM CHIS



L'INNOVATION : NOTRE ENERGIE LA PLUS RENOUVELABLE

Message de notre CEO sur le progrès ESG courant 2024

Les forêts sont l'épine dorsale de la vie sur Terre. Elles produisent de l'oxygène, régulent le climat, stockent le carbone et fournissent des ressources essentielles telles que l'eau, la nourriture et les médicaments. Pourtant, elles sont confrontées à des menaces sans précédent. En Afrique, la biodiversité a chuté de 76 % – l'un des déclin les plus marqués au monde, selon le WWF.

Les forêts ont absorbé 50 % des émissions de carbone d'origine humaine, agissant comme un véritable tampon face au changement climatique. Mais cette défense naturelle s'affaiblit. Après 60 ans passés dans les forêts d'Afrique centrale, chez INTERHOLCO nous avons retenu une leçon essentielle : l'innovation est indispensable à la résilience et à un progrès durable.

Création de valeur durable

Notre approche forestière est hautement sélective : nous récoltons seulement 0,8 arbre par hectare (moins d'un arbre par terrain de football). Ce modèle soutient plus de 1 000 emplois équitables au Congo, où les travailleurs perçoivent des salaires décents comparables à ceux de la Belgique. Nous assurons également des services essentiels à 19 000 personnes, dont 3 000 autochtones. À Ngombé, où vivent 11 000 habitants, notre centre médical géré par l'entreprise dispense des soins de santé – essentiels dans une région où l'hôpital le plus proche se situe à 400 km. Notre exploitation durable fournit des produits bois de haute qualité « Made in Africa », conçus pour un stockage du carbone à long terme. Chaque mètre cube de ces produits stocke 24 % de CO₂ net sur l'ensemble de son cycle de vie, vérifié par des audits externes.

Solutions circulaires : de déchets à ressources

Nous ne rejetons plus les sous-produits issus de la transformation du bois. Nous avons au contraire commencé à les valoriser en amendements pour les sols et en matériaux capables de séquestrer le carbone jusqu'à 1 000 ans.

Protéger la biodiversité

Les forêts certifiées FSC jouent un rôle essentiel dans la conservation de la biodiversité. Une étude publiée en 2024 dans Nature a montré que les forêts certifiées au Gabon et en République du Congo abritent 2,7 fois plus d'éléphants de forêt et de gorilles à dos argenté que les zones non certifiées. Protéger la biodiversité nécessite des stratégies adaptées et de long terme – chaque écosystème et chaque espèce étant uniques.

Un appel à l'action

Les forêts sont vitales pour plus de la moitié de l'économie mondiale, pourtant les investissements consacrés à leur protection restent insuffisants. L'expansion agricole continue d'alimenter la déforestation et l'érosion de la biodiversité. En tant que signataire du Pacte mondial des Nations Unies, nous nous efforçons de privilégier des stratégies de long terme en faveur des forêts et de la biodiversité. Sans investissements durables, des expressions comme « solutions fondées sur la forêt » risquent de devenir de simples slogans creux. Les forêts exigent des actions – l'innovation doit montrer la voie.



Ulrich Grauert CEO,
INTERHOLCO

INTERHOLCO SE PRESENTE

L'organisation et ses pratiques en matière de reporting

2-1 Informations sur l'organisation

Basée à Baar (Neuhofstrasse 25, 6340 Baar, canton de Zoug, Suisse), INTERHOLCO AG (INTERHOLCO) est une société anonyme suisse fondée en 1962 qui œuvre dans le commerce international du bois en récoltant et en transformant des produits bois provenant de forêts gérées de manière responsable sur les plans écologique, social et économique.

Au 31 décembre 2023, INTERHOLCO comprend quatre sociétés, décrites ci-dessous⁷ ainsi qu'un bureau de représentation à Bahreïn et une agence commerciale exclusive en Chine.



La société suisse Forset Group AG détient effectivement la propriété d'INTERHOLCO.⁸ INTERHOLCO s'engage en faveur d'une gestion durable des forêts en Afrique et met systématiquement en œuvre cette approche.

Le bois tropical récolté par INTERHOLCO est certifié selon les principes et critères du Forest Stewardship Council® (FSC® C022952) et, depuis 2024, du PAFC.TM

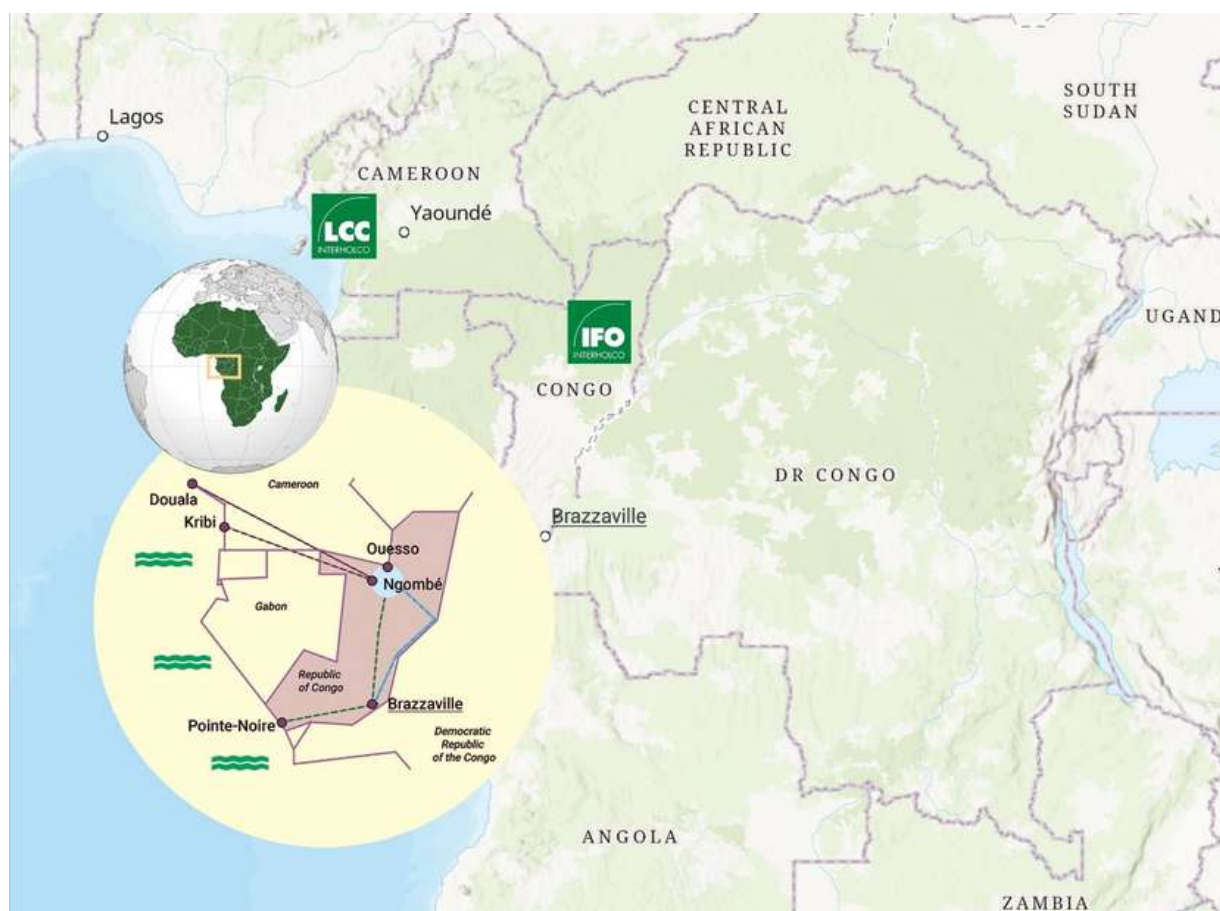
⁷ Pour plus d'informations, veuillez consulter : [Fiche d'information IHC](#)

⁸ La nouvelle a été annoncée sur notre site web le 16 août 2024 :

<https://interholco.com/en/media-news/news/405-sale-of-shares-between-shareholders>

2-2 Entités incluses dans le reporting de durabilité de l'organisation

Notre rapport sur le développement durable comprend celui d'INTERHOLCO (IHC)⁹ et celui de ses filiales, à savoir Industrie Forestière de Ouessou (IFO) et Logistique Congo Cameroun (LCC). Lorsque les informations contenues dans ce rapport ne concernent que IHC ou IFO et/ou LCC, cela est explicitement indiqué dans le texte correspondant. La liste des entités incluses dans le rapport sur le développement durable est alignée sur le rapport financier. La liste des entités figurant dans le rapport financier d'INTERHOLCO est alignée sur notre rapport sur le développement durable, à savoir INTERHOLCO, IFO et LCC.



2-3 Période de reporting, fréquence et point de contact

Sauf indication contraire, notre rapport de développement durable 2024 couvre les activités menées entre le 1er janvier 2023 et le 31 décembre 2023. Toute référence à « nous », « notre » ou « la société dans le contexte de cette publication fait en réalité référence à INTERHOLCO en tant qu'entité. Ce rapport contient des données relatives aux sociétés détenues à 100 % et aux filiales, à l'exclusion des fournisseurs et prestataires de services, sauf indication contraire.

Le prochain rapport de développement durable d'Interholco est prévu pour 2026. Nous espérons que vous trouverez ce rapport instructif. Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir faire part de vos commentaires, remarques et opinions à Tullia Baldassarri Höger von Högersthal, responsable Communication et Marketing chez INTERHOLCO : tullia.baldassarri@interholco.com

⁹ IHC comprend INTERHOLCO AG et INTERHOLCO Belgium.

2-4 Retraitements de l'information

Lorsque des informations ont été révisées, cela est indiqué dans les notes des informations respectives et/ou des annexes.¹⁰

2-5 Vérification externe

Les informations contenues dans notre rapport sur le développement durable ne font pas l'objet d'une certification externe indépendante. Toutefois, certaines informations limitées sont vérifiées par des auditeurs externes.

Les informations financières présentées ont été préparées conformément aux normes IFRS, c'est-à-dire les informations financières qui figurent sous la rubrique « Valeur créée » dans la section « Contexte économique ».¹¹

Tous les comptes annuels d'IFO et de LCC sont soumis à des audits locaux. Nos états financiers, tels qu'ils figurent dans notre rapport annuel, font l'objet d'un audit externe. Notre processus d'engagement des parties prenantes est en place depuis 2012. Il a été révisé en 2023, lorsqu'il a été mis à jour conformément aux normes de certification PAFC, largement basées sur les normes ISO.¹² La participation de l'IFO au rapport ITIE Congo 2021 souligne notre engagement à mettre en œuvre des processus internes et à contribuer aux mesures de lutte contre la corruption, comme le souligne notre politique anti-corruption et anti-pots-de-vin.¹³ Le rapport ITIE respecte la norme ISRS 4400, garantissant ainsi sa fiabilité et sa transparence. Plus précisément, l'IFO se distingue par le fait que ses formulaires sont signés et certifiés par un auditeur externe, ce qui témoigne d'un haut degré de fiabilité dans ses déclarations financières.¹⁴

Activités et travailleurs

2-6 Activités, chaîne de valeur et relations d'affaires

En tant que l'un des principaux fournisseurs et transformateurs mondiaux de produits en bois dur « Made in Africa », INTERHOLCO gère la plus grande concession forestière tropicale contiguë certifiée FSC et PAFC en Afrique centrale. La valeur économique d'INTERHOLCO repose sur la création de bénéfices pour ses parties prenantes, à savoir ses clients, ses fournisseurs, ses actionnaires, ses employés, les pouvoirs publics, la population locale, la société, le climat, etc. Une liste complète est disponible ci-dessous sous la rubrique « [Engagement des parties prenantes](#) ».

Généralisant la majeure partie de ses revenus sur les marchés internationaux, INTERHOLCO est en mesure d'investir la plupart de ses revenus en République de Chine. La grande majorité du personnel est employée localement en République de Chine. Les employés de ROC reçoivent un salaire décent et bénéficient d'un ensemble d'avantages sociaux compétitifs, notamment des assurances et des prestations. En outre, INTERHOLCO investit dans le développement des infrastructures rurales locales (par exemple, logements, écoles, services de santé, centres médicaux, approvisionnement en eau potable et en électricité).

¹⁰ Des notes sont également disponibles dans notre rapport « Faits et chiffres », qui présente des données couvrant la période de janvier 2021 à décembre 2023. Nos faits et chiffres 2021-2023 sont disponibles à la page 59 du présent rapport ainsi que sur notre site web : <https://interholco.com/images/pdfs/EN-INTERHOLCO-FactsFigures-2023-2021.pdf>

¹¹ Veuillez vous reporter à la page 6 de notre document « Faits et chiffres 2021-2023 », disponible sur notre site internet : <https://interholco.com/images/pdfs/EN-INTERHOLCO-FactsFigures-2023-2021.pdf>

¹² Les normes de la Certification forestière panafricaine (PAFC) ont été approuvées par le PEFC, dont la conformité est vérifiée sur la base de normes ISO éprouvées : <https://www.pefc.org/standards-implementation/assuring-compliance>

¹³ Disponible sur notre site internet, veuillez consulter :

<https://interholco.com/images/pdfs/20201125-IHC-AntiBribery-and-CorruptionPolicy.pdf>

¹⁴ Voir en p.134 du rapport ITIE 2024 pour la République du Congo :

<https://eiti.org/sites/default/files/2024-02/Rapport%20ITIE%20Congo%202021.pdf>





En 2023, le chiffre d'affaires d'INTERHOLCO s'élevait à environ 70 millions d'euros, dont 35,7 % ont été dépensés auprès de prestataires de services locaux (par exemple, transport, etc.) et de fournisseurs (par exemple, carburant, pièces détachées, nourriture, etc.), sans oublier les impôts versés au gouvernement et les salaires, ce qui a stimulé l'économie régionale et le développement communautaire, grâce à des emplois directs et indirects.

En ce qui concerne les sous-traitants et fournisseurs de produits et services en amont, INTERHOLCO s'est approvisionné en 2023 en bois provenant du Cameroun, de Côte d'Ivoire, du Gabon, du Ghana, de République centrafricaine (zone sud-ouest, à l'exclusion des zones de conflit), de République démocratique du Congo (zone nord-ouest et centrale, à l'exclusion des zones de conflit), de République du Congo et des États-Unis. En 2023, le bois provenant d'Europe (Autriche, Croatie, Allemagne et Italie) représentait moins de 2 % du bois total acheté.¹⁵ INTERHOLCO dispose d'un système de diligence raisonnée qui comprend la collecte d'informations sur de nombreux aspects du fournisseur et des produits, une méthode d'évaluation de la légalité, de la traçabilité et des risques liés à la durabilité. La conformité avec le cadre juridique, tant au niveau national qu'international,¹⁶ ainsi qu'avec les politiques de l'entreprise doit être vérifiée avant la signature d'un contrat, puis au moins une fois par an, par le biais d'audits réalisés par des tiers ou des parties indépendantes.

Le système d'analyse des risques/de diligence raisonnée d'INTERHOLCO comprend les critères pouvant conduire à l'exclusion des fournisseurs, et ses politiques d'approvisionnement précisent les mesures prises et les délais d'action. Il n'y a pas eu de changements significatifs au sein de l'organisation ou de la chaîne d'approvisionnement d'INTERHOLCO en 2023.

2-7 Salariés

Au 31 décembre 2023, INTERHOLCO comptait 898 employés, répartis comme suit :

- **Suisse (Baar) et Belgique (Alost) :** 32 employés permanents (16 femmes, 16 hommes), 1 stagiaire temporaire et 1 employé à temps partiel.
- **République du Congo (IFO) :** 858 employés permanents, dont 28 femmes. Aucun contrat temporaire ou à temps partiel.
- **Cameroun (LCC) :** 8 employés permanents, dont 4 femmes. Aucun contrat temporaire ou à temps partiel.

Ces chiffres sont basés sur l'effectif et excluent les employés dont les heures ne sont pas garanties. L'effectif est resté stable tout au long de l'année 2023.

2-8 Travailleurs non salariés

INTERHOLCO fait appel à des sous-traitants, principalement à l'IFO, pour des travaux administratifs ou techniques spécialisés. Le personnel temporaire n'est embauché que pour couvrir des absences de courte durée (par exemple, congés de maternité), des charges de travail accrues ou des projets saisonniers par l'intermédiaire d'agences d'intérim.

¹⁵ La liste des principaux fournisseurs de bois d'INTERHOLCO en juin 2024 est disponible à l'adresse suivante : https://interholco.com/images/pdfs/SupplierList-Interholco_202105.pdf

¹⁶ Tous nos fournisseurs doivent respecter notre [politique de gestion forestière et d'approvisionnement responsables](#), résumée dans la [politique de gestion durable des forêts pour les fournisseurs](#), ainsi que dans les documents d'approvisionnement et le formulaire d'évaluation de la conformité disponibles sur notre site internet : <https://interholco.com/en/sustainability/environmental-landscape#wood-collections>

Au 31 décembre 2023, IFO comptait 630 travailleurs non salariés, tandis qu'aucun personnel temporaire n'était embauché pour des postes de direction. Des consultants peuvent également être engagés pour des services spécifiques tels que l'inventaire forestier, la technologie des drones ou la maintenance des machines dans le cadre d'un marché public concurrentiel.

Les employés temporaires et permanents reçoivent un salaire de base égal, les différences étant basées sur la nature du poste ou la législation locale. Les responsables veillent à ce que les employés temporaires soient intégrés dans les équipes et reçoivent la formation et le soutien nécessaires. En 2023, il n'y a pas eu de changement majeur dans le nombre de travailleurs non salariés.

Gouvernance

2-9 Structure de gouvernance et composition

INTERHOLCO, une société privée, est dirigée par le conseil d'administration du groupe FORSET, qui supervise les décisions stratégiques et la responsabilité globale. En 2024, les femmes occupaient 25 % des sièges au conseil d'administration.

Le **directeur général (CEO)** gère les opérations quotidiennes d'INTERHOLCO et rend compte directement au conseil d'administration. Le CEO est assisté par :

- Le **directeur des opérations (COO)**, qui supervise les activités quotidiennes de l'entreprise.
- Le **directeur financier (CFO)**, responsable de la gestion financière, y compris l'évaluation des risques, la planification, les audits et la tenue des registres.
- Le **directeur général de l'IFO**, qui gère les opérations de l'IFO et rend compte au CEO.

Le conseil d'administration ne dispose pas d'un comité spécifique dédié au développement durable, mais celui-ci est intégré dans les opérations de l'entreprise, sous la supervision de la direction générale.

2-10 Nomination et sélection de l'organe de gouvernance le plus élevé

La direction générale d'INTERHOLCO est composée des membres de l'équipe de direction principale, juste en dessous du CEO, y compris le directeur des opérations et le directeur financier.

Bien qu'INTERHOLCO ne dispose pas d'un comité de nomination indépendant, les décisions concernant la nomination et la sélection des candidats à des postes de direction sont prises conjointement par le conseil d'administration et la direction. Les critères suivants sont pris en compte lors du processus de sélection :

- **Normes éthiques et morales** : intégrité, indépendance et absence de conflits d'intérêts.
- **Expertise pertinente** : expérience avérée dans des domaines essentiels pour les activités d'INTERHOLCO, notamment la finance, la comptabilité et la durabilité, entre autres.
- **Qualités de leadership** : engagement, prise de décision, compétences décisionnelles, communication efficace et dévouement.
- **Réputation** : Une réputation bien établie dans le milieu des affaires, fondée sur les commentaires des parties prenantes, y compris ceux du groupe Forset.

Toutes les réunions liées au processus de nomination sont documentées et consignées dans des procès-verbaux. Les décisions finales de nomination sont prises par consensus entre le groupe Forset et INTERHOLCO. En cas d'égalité des voix, le conseil d'administration dispose d'une voix prépondérante.

2-11 Président de l'organe de gouvernance le plus élevé

Le PDG d'INTERHOLCO occupe également la fonction de président de la direction générale d'INTERHOLCO.

Ce double rôle permet de conserver les précieuses connaissances de l'entreprise, favorise une collaboration productive avec le groupe Forset et encourage un environnement dynamique propice à des débats constructifs afin de relever efficacement les défis. En combinant ces rôles, INTERHOLCO garantit une harmonisation continue avec les objectifs stratégiques tout en supervisant la mise en œuvre de la stratégie.

2-12 Rôle de l'organe de gouvernance le plus élevé dans la supervision des impacts

Chez INTERHOLCO, le cadre ESG mondial s'est étendu au-delà de la responsabilité sociale des entreprises (RSE) traditionnelle, intégrant les considérations environnementales, sociales et de gouvernance dans une approche globale de la durabilité. La direction générale d'INTERHOLCO est chargée de guider l'orientation stratégique de l'entreprise, en veillant à ce que les risques et les opportunités ESG soient pleinement intégrés dans sa stratégie globale.

2-13 Délégation de la responsabilité de la gestion des impacts

La responsabilité de la stratégie, des objectifs, des actions et des indicateurs clés de performance (KPI) d'INTERHOLCO en matière de développement durable incombe au **directeur de la durabilité**, qui rend compte directement au CEO.

Le directeur de la durabilité, soutenu par la division Environnement, Social et Certification d'IFO, supervise l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des initiatives en matière de développement durable, en veillant au respect des réglementations environnementales, sanitaires et sécuritaires dans toutes les entités (IHC, IFO, LCC). Cela comprend la gestion des risques, les programmes de sécurité et la formation des employés, des cadres supérieurs, des travailleurs et des fournisseurs. Des divisions de soutien dédiées, notamment les divisions Finances, Développement durable, Environnement et Ressources humaines et culture, fournissent des conseils et garantissent des évaluations de haute qualité, tout en renforçant la sensibilisation et l'engagement externe en matière de politiques environnementales, climatiques et sociales. Le directeur de la durabilité, en collaboration avec le service Communication et marketing, veille à ce que les parties prenantes soient impliquées de manière significative, en s'assurant que les détenteurs de droits et les communautés concernées aient la possibilité de participer et d'exprimer leurs préoccupations. Des mises à jour régulières sont fournies à la direction, notamment les résultats des consultations CLIP et toute plainte liée aux impacts environnementaux ou sociaux. Le département financier d'INTERHOLCO, dirigé par le directeur financier, veille à ce que le financement des projets soit conforme aux les garanties ESG alignées sur le cadre politique, les valeurs et le code de conduite d'INTERHOLCO.

2-14 Rôle de l'organe de gouvernance le plus élevé dans le reporting de durabilité

Le rapport est soumis au conseil d'administration d'INTERHOLCO pour information et approbation.

2-15 Conflits d'intérêts

Le PDG d'INTERHOLCO, en collaboration avec le directeur financier, le responsable du développement durable et le directeur des opérations, veille au respect des normes d'intégrité et d'éthique dans toutes les sociétés du groupe (IHC, IFO et LCC) et fait office de responsable de la conformité, en encourageant la responsabilité et le comportement éthique. Le directeur financier est chargé de définir les cadres de conformité, de mettre en œuvre les contrôles et politiques internes, de réaliser des audits et des évaluations des risques, y compris des enquêtes internes.

Les conflits d'intérêts potentiels, tels que les mandats croisés, les participations croisées avec des fournisseurs, les actionnaires majoritaires ou les transactions avec des parties liées, sont communiqués en interne à la direction générale. Les représentants de la direction générale ne s'engagent pas dans des mandats croisés qui pourraient compromettre leurs fonctions, leur engagement en termes de temps ou leur indépendance de jugement.

Par exemple, le PDG d'INTERHOLCO siège au comité exécutif de l'Association Technique Internationale du Bois Tropical (ATIBT), créée par la FAO et l'OCDE, dans un rôle qui correspond à leurs responsabilités.

2-16 Communication des préoccupations critiques

Le mécanisme de réclamation d'INTERHOLCO¹⁷ est accessible à toutes les parties prenantes internes et externes, y compris les employés, les communautés locales et les peuples autochtones. Les plaintes peuvent être déposées oralement, y compris dans les langues locales, afin de garantir leur accessibilité à tous. Un résumé des plaintes déposées entre 2021 et 2023, comprenant la date, le motif et les résultats, est accessible au public sur notre site web.¹⁸ À la fin de l'année 2023, aucune plainte n'était en suspens.

2-17 Connaissances collectives de l'organe de gouvernance le plus élevé

La direction générale d'INTERHOLCO comprend des membres possédant des compétences variées dans différents pays, secteurs et professions. Cette diversité garantit une perspective stratégique pour relever des défis complexes, tels que la pandémie de COVID-19 ou les perturbations géopolitiques ayant un impact sur les questions socio-environnementales comme la pénurie de carburant et la logistique. La composition de la direction générale est publiée sur notre site internet. INTERHOLCO investit dans des technologies de pointe, des plateformes informatiques et des outils numériques afin d'améliorer la collaboration et le partage des connaissances. S'appuyant sur les enseignements tirés de la pandémie, ces outils connectent les personnes et améliorent l'accès aux informations essentielles, favorisant ainsi la communication stratégique et l'efficacité opérationnelle. La direction générale met continuellement à jour son expertise en matière d'environnement, de climat et de questions sociales grâce à des formations internes, des forums internationaux et des initiatives ESG. Ce développement continu permet d'apporter des réponses innovantes aux besoins des parties prenantes et soutient les objectifs de développement durable.

2-18 Évaluation de la performance de l'organe de gouvernance le plus élevé

La direction d'INTERHOLCO identifie régulièrement les domaines à améliorer afin de renforcer l'efficacité de la gouvernance.

INTERHOLCO accorde la priorité à la transparence et à la responsabilité, comme en témoigne son classement en tête de l'évaluation SPOTT ESG 2023 et 2024 en matière de transparence, parmi 100 entreprises mondiales du secteur du bois et de la pâte à papier.

¹⁷ Voir : <https://interholco.com/en/about-us/governance>

¹⁸ Voir à partir de la page 16 de notre rapport de suivi FSC 2023 (en français) : https://interholco.com/images/pdfs/IFO_81-v1_UFANGombe-Monitoring-2023.pdf

Stratégie, politiques et pratiques

2-22 Déclaration sur la stratégie de durabilité

Veuillez consulter la section « Message du CEO sur les progrès ESG 2024 ».

2-23 Engagements en matière de politiques

Élément fondamental de notre [cadre réglementaire](#), vous trouverez une description complète de notre approche et de nos engagements politiques sous la rubrique [Paysage réglementaire, 2-23 Engagements politiques](#).

2-24 Intégration des engagements en matière de politiques

INTERHOLCO respecte les normes et les approches les plus rigoureuses en matière de gestion de la concession forestière de Ngombé et dans l'ensemble de ses entreprises. Nous agissons ainsi afin de préserver la dignité et les droits des travailleurs, des individus et des communautés touchés par nos activités. En tant que signataire du Pacte mondial des Nations Unies et de ses 10 principes, INTERHOLCO vise à garantir la réalisation des droits humains sans abus ni corruption, dans le respect de l'État de droit. Bien que le droit à un environnement propre et sûr ne soit pas, à proprement parler, un droit humain, INTERHOLCO respecte les normes environnementales les plus strictes actuellement en vigueur, celles des certifications FSC et PAFC, en plus des évaluations d'impact social et environnemental (EISE) de ses processus industriels prescrites par la loi.

INTERHOLCO met en œuvre l'approche susmentionnée en intégrant les droits de l'homme dans ses Valeurs, Code de conduite, Stratégie d'engagement des parties prenantes, Politique de confidentialité, son Engagement envers les exigences fondamentales de l'OIT en matière de travail,

et son Engagement envers un salaire minimum vital, ses Politique de gestion forestière d'approvisionnement responsables, Politique anti-corruption, Politique sur le travail des enfants, son évaluation des risques climatiques, sa politique en matière de biodiversité et sa politique de gestion durable des forêts pour les fournisseurs. Ces documents, tous approuvés par la direction d'INTERHOLCO et précisant à quelles parties prenantes ils s'appliquent, traitent de nos droits humains les plus importants. Ils sont le fruit d'un dialogue continu avec (i) les parties prenantes directement concernées, en particulier les groupes vulnérables, ainsi que (ii) les personnes dont les droits peuvent être affectés négativement par nos activités commerciales, puis (iii) des représentants crédibles, jusqu'aux experts en droits de l'homme. Les progrès et les mesures correctives sont vérifiés de manière indépendante par des audits annuels sur le terrain. INTERHOLCO garantit l'intégrité de la forêt en adoptant et en mettant en œuvre le « principe de précaution »,¹⁹ c'est-à-dire que la forêt est gérée et que le bois n'est récolté que de manière sélective, lorsque les impacts écologiques et sociaux peuvent être anticipés et surveillés et que les activités de gestion forestière n'ont que des impacts temporaires et réversibles, sans entraîner de changements irréversibles à moyen ou long terme pour le capital naturel, c'est-à-dire l'écosystème forestier. INTERHOLCO met en œuvre de manière exhaustive le concept d'« exploitation forestière à impact réduit (RIL) »²⁰ tel que défini et encouragé par l'Organisation internationale des bois tropicaux (OIBT),²¹ l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO),²² le Centre pour la recherche forestière internationale (CIFOR)²³ et de nombreuses autres organisations à travers le monde.

¹⁹ Principe de précaution : https://en.wikipedia.org/wiki/Precautionary_principle

²⁰ Exploitation forestière à impact réduit (RIL) :

https://www.itto.int/sustainable_forest_management/logging/

<http://www.fao.org/3/ac805e/ac805e04.htm>

<https://www.cifor.org/?=Reduced+Impact+Logging&submit=%EF%80%82>

²¹ Organisation internationale des bois tropicaux (OIBT), Yokohama, Japon ; <https://www.itto.int/>

²² Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), Rome, Italie ; <http://www.fao.org/>

²³ Centre pour la recherche forestière internationale (CIFOR), Bogor, Indonésie ; <https://www.cifor.org/>

Comme plus de 18 500 personnes issues des populations locales et autochtones vivent dans la concession forestière de Ngombé, INTERHOLCO reconnaît et applique le concept de « consentement libre, préalable et éclairé » (FPIC)²⁴ tel que défini par l'Instance permanente des Nations Unies sur les questions autochtones,²⁵ adopté par l'Organisation internationale du travail (OIT)²⁶ et mis en œuvre par le FSC.²⁷

Pour élaborer ses processus de diligence raisonnable et ses programmes de formation, INTERHOLCO s'appuie sur l'expertise d'ONG locales et internationales réputées. INTERHOLCO a mis en place un processus de diligence raisonnable sociale ([Manuel de diligence raisonnable en matière de sensibilité aux conflits](#)) en collaboration avec swisspeace,²⁸ une organisation indépendante reconnue dans le domaine des droits humains, basée en Suisse. Notre diligence raisonnable est un processus continu intégré à notre rythme annuel d'activité. Elle sert de base à nos activités et est mise en œuvre par notre équipe sociale et nos partenaires. Elle comprend également, entre autres, un [mécanisme de réclamation](#).

Il est important que les moyens de subsistance, les cultures, les droits et les besoins des peuples autochtones Baka (par exemple les groupes ethniques Mbendzélé, Bangombé, Mikaya) et des peuples et communautés Bantous locaux soient respectés et que ces peuples puissent mener une vie autodéterminée. Les droits des populations locales et autochtones à leur culture, à leur mode de vie traditionnel et à leurs moyens de subsistance, y compris l'utilisation de la forêt pour la chasse, la pêche et la cueillette, sont protégés par la loi. Le concept de consentement libre, préalable et éclairé (CLIP, voir ci-dessus) constitue la base des relations respectueuses, inclusives, et équitables que INTERHOLCO entretient avec les communautés locales et les peuples autochtones.

Afin d'établir et de maintenir de telles relations avec les peuples autochtones et les communautés locales, INTERHOLCO a mis en place une équipe sociale qui comprend des employés issus des peuples autochtones et des communautés locales. Les membres de l'équipe sociale communiquent couramment dans les dialectes et langues locaux et indigènes. L'équipe sociale joue un rôle essentiel non seulement pour informer, consulter et convenir des activités de gestion forestière, mais aussi pour identifier, cartographier et entretenir les sites qui revêtent une importance sociale particulière pour les communautés, tels que les arbres ressources, les arbres fruitiers, les zones de stockage, les plantes médicinales, les sites sacrés, les zones de pêche et les terrains de chasse. En outre, des consultations sont organisées sur les projets d'infrastructure sociale, par exemple la construction et l'entretien de logements et d'écoles, d'hôpitaux et de services médicaux, l'approvisionnement en eau potable et en électricité. Les membres de l'équipe sociale d'INTERHOLCO ont participé à diverses sessions de formation, notamment au « Centre of Social Excellence »,²⁹ soutenu par la Earthworm Foundation,³⁰ anciennement connue sous le nom de The Forest Trust, dirigée par John Lewis, afin de les aider à identifier les problèmes pouvant survenir pendant les consultations menées auprès des

²⁴ Consentement libre et éclairé au préalable (CLIP) :

https://en.wikipedia.org/wiki/Free,_prior_and_informed_consent

Le CLIP fut développé par la communauté internationale afin de protéger l'intégrité culturelle, les moyens de subsistance et les droits, y compris les droits coutumiers et traditionnels des peuples autochtones et des communautés locales, et surtout le droit à l'autodétermination des peuples autochtones.

²⁵ Instance permanente des Nations Unies sur les questions autochtones (UNPFII) :

<https://www.un.org/development/desa/indigenouspeoples/>

²⁶ La Convention 169 de l'OIT relative aux peuples autochtones est un traité international adopté par l'OIT en 1989 :

<https://web.archive.org/all/20111031202527/http://www.ilo.org/ilolex/cgi-lex/convde.pl?C169>

²⁷ Directives du FSC pour la mise en œuvre du droit au Consentement libre et éclairé au préalable (CLIP) :

<https://fsc.org/en/document-center/documents/23275b28-3697-420e-9316-4092eeab1498>

²⁸ swisspeace : https://www.swisspeace.ch/?gad_source=1&gclid=CjwKCAiAxKy5BhBbEiwAYiW--94Gn_yIQZTWb5CTmeCqqGrlrbxJokmJqQWS8F8QPuoyxmt-5JnFCxoC6HoQAvD_BwE

²⁹ Centre of Social Excellence ; Earthworm Foundation :

<https://www.earthworm.org/our-work/programmes/cse>

³⁰ Earthworm Foundation (anciennement The Forest Trust), Winchester, Royaume-Uni : <https://www.earthworm.org/>

peuples autochtones et des communautés locales. La communauté internationale a développé un concept connu sous le nom de FPIC (*Free Prior Informed Consent* ou Consentement libre et éclairé au préalable) afin de protéger l'intégrité culturelle et l'autodétermination des populations autochtones et locales. En collaboration avec des parties prenantes issues des secteurs environnemental, social et industriel et des entreprises du monde entier, le FSC s'est approprié le concept CLIP et a formulé des lignes directrices claires pour interagir de manière responsable et respectueuse avec les peuples autochtones et les communautés locales. Une formation sur la lutte contre la corruption, les marchés publics, les droits de l'homme, etc. est dispensée aux personnes qui sont chargées au quotidien de la mise en œuvre des engagements politiques, qui en assurent la supervision ou qui en sont responsables (généralement appelées « personnel concerné » dans les faits et chiffres d'INTERHOLCO.³¹ Par exemple, le personnel de sécurité et les éco-gardes chargés de l'application de la loi de l'IFO sont dotés de pouvoirs afin de mener à bien leurs missions. Afin d'éviter tout abus de pouvoir, notamment au vu des tensions sociales entre les Bantous et les peuples autochtones, le personnel de sécurité et les éco-gardes reçoivent régulièrement des formations. Nos modules de formation sont développés et régulièrement mis à jour par l'ONG congolaise Cercle des Droits de l'Homme et de Développement (CDHD). INTERHOLCO évalue en permanence la meilleure façon d'organiser des formations régulières sur des sujets techniques dans toutes ses entreprises. De nouvelles initiatives ont été lancées en 2023, par exemple le développement de cours en ligne via une nouvelle plateforme d'apprentissage en ligne. Cette plateforme est destinée à accueillir diverses leçons sur plusieurs sujets. Axée sur la lutte contre la corruption, la phase pilote a été lancée en 2024, en commençant par des thèmes liés à la conformité à notre siège social de Baar (Suisse) ainsi qu'à Alost (Belgique), avant d'étendre son utilisation à IFO (République du Congo) et LCC (Cameroun). Pour des informations complètes sur la formation chez INTERHOLCO, veuillez consulter notre Foire aux questions.³² Pour une vue d'ensemble des engagements d'INTERHOLCO en matière de droits humains, de ses politiques, de ses processus de diligence raisonnable et des parties prenantes concernées, veuillez consulter la section « [Cadre réglementaire](#) ».

2-25 Processus de remédiation des impacts négatifs

2-26 Mécanismes de signalement et conseils

Soucieux de respecter les normes d'intégrité et de professionnalisme les plus élevées, nous nous engageons à faire en sorte que nos employés, fournisseurs, clients et autres parties prenantes puissent facilement signaler les pratiques ou actions jugées inappropriées ou illégales. Afin de garantir que les plaintes soient traitées correctement et résolues rapidement, tout en respectant les intérêts de nos employés et parties prenantes, INTERHOLCO a mis en place un mécanisme de réclamation. Une réclamation ou plainte désigne toute expression d'insatisfaction formulée par un employé ou une partie prenante d'INTERHOLCO. Un traitement efficace des plaintes nous offre des avantages pratiques afin d'améliorer la qualité de nos opérations. Grâce à notre mécanisme de réclamation,³³ nos parties prenantes peuvent demander conseil et/ou faire part de leurs préoccupations concernant la conduite responsable des entreprises.

À cette fin, notre mécanisme de réclamation a été diffusé auprès de nos employés, des communautés vivant dans et autour de la zone forestière, et est à la disposition des autres parties prenantes. Les réclamations, plaintes ou préoccupations concernant des comportements douteux

³¹ Disponible sur notre site internet :

<https://interholco.com/images/pdfs/EN-INTERHOLCO-FactsFigures-2023-2021.pdf>

³² Disponible sur notre site internet :

<https://interholco.com/images/pdfs/20200520-INTERHOLCO-FAQ-Frequently-Asked-Questions.pdf>

³³ Disponible sur notre site internet :

<https://interholco.com/en/about-us/governance>

peuvent être présentées dans leur propre langue, par écrit ou oralement (en personne ou par téléphone). Dans certains endroits, les plaintes reçues oralement sont consignées par écrit et confirmées par le plaignant concerné. Des boîtes aux lettres internes et externes sont disponibles. INTERHOLCO respecte les droits de l'homme et protège les utilisateurs de son mécanisme de réclamation contre les représailles. La réclamation est traitée de manière confidentielle. Même lorsque le plaignant ne l'a pas expressément demandé, la confidentialité est garantie lorsque la loi le permet et son nom reste anonyme lorsqu'il existe un risque de représailles. La plainte est enregistrée et un accusé de réception est envoyé dans les 7 jours. Un processus de vérification est mis en place pour déterminer si elle est plausible, puis elle fait l'objet d'une enquête et une réponse est donnée ou une solution est recherchée dans les 3 mois suivant la réception de la plainte.³⁴ Le travail de l'équipe sociale est essentiel pour éviter les malentendus, prévenir les conflits et garantir des relations respectueuses et la paix sociale. Entre 2021 et 2023, l'équipe sociale d'INTERHOLCO a organisé 200 consultations chaque année, impliquant en moyenne plus de 1 000 représentants autochtones et plus de 3 000 représentants des communautés locales. À la fin de l'année 2023, il n'y avait plus de plaintes ouvertes, comme l'indique le résumé disponible dans notre rapport de suivi FSC.³⁵

2-27 Conformité aux lois et réglementations

Au cours de la période couverte par le présent rapport, INTERHOLCO n'a constaté aucun cas significatif (zéro) de non-conformité aux lois et réglementations. Nous déterminons les cas significatifs de non-conformité aux lois et réglementations en évaluant la gravité de leur impact. Notre conformité juridique et socio-environnementale est vérifiée sur le terrain par des auditeurs externes. À la fin de l'année 2023, quelques non-conformités mineures ont été mises en évidence. Leur résolution a été vérifiée lors de la série d'audits suivante, qui a eu lieu en septembre 2024.

2-28 Adhésion à des associations

INTERHOLCO est un signataire engagé dans de nombreuses initiatives, projets et associations, notamment le Pacte mondial des Nations unies et la promotion de ses 10 principes. Une liste complète, mais non exhaustive, est disponible sur notre site internet.³⁶

Engagement des parties prenantes

2-29 Approche de l'engagement des parties prenantes

INTERHOLCO s'engage auprès des personnes, de la planète et du climat, nos principales parties prenantes,³⁷ afin de co-crée un changement positif et durable. Pour nous, l'engagement des parties prenantes³⁸ signifie établir des ponts, c'est-à-dire combler le fossé entre les aspirations/besoins et les politiques/pratiques.

Ngombé est la plateforme d'INTERHOLCO dédiée à l'engagement des parties prenantes, à la collaboration et au partage des connaissances. Située en République du Congo, à 850 km de la capitale Brazzaville, Ngombé compte 11 500 habitants, dont au moins 1 000 travaillent dans la

³⁴ Ibid.

³⁵ Un résumé des griefs déposés par les peuples autochtones et les communautés locales est disponible de la page 16 à p. 18 de notre rapport de suivi FSC 2023 : https://interholco.com/images/pdfs/IFO_81-v1_UFANGombe-Monitoring-2023.pdf

³⁶ Voir : <https://interholco.com/en/about-us/initiatives>

³⁷ Nous définissons les « parties prenantes » comme toute personne, groupe de personnes ou entité qui est ou pourrait être affecté par les activités de nos unités de gestion.

³⁸ Pour plus d'informations, veuillez consulter la stratégie d'engagement des parties prenantes d'INTERHOLCO.

forêt voisine, en récoltant les arbres avec soin, ou dans les installations industrielles adjacentes, où nous transformons le bois en produits à forte valeur ajoutée. INTERHOLCO transforme la gestion forestière et la transformation industrielle du bois à Ngombé en un outil permettant de trouver des solutions à l'échelle locale et mondiale, en collaboration avec :

- Les peuples autochtones, dont le pouvoir de décision sur les forêts ancestrales qui définissent leur identité et leur mode de vie, est reconnu et respecté.
- Nos employés, qui sont les détenteurs de nos valeurs.
- Les habitants de la forêt et les communautés locales, détenteurs des droits fonciers et d'utilisation.
- Les propriétaires fonciers, en premier lieu l'État de la République du Congo en tant que propriétaire de la forêt que nous gérons.
- Les représentants du gouvernement et les autorités locales, qui veillent à la bonne mise en œuvre des mesures de protection des personnes et de l'environnement.
- Les transformateurs locaux, nos fournisseurs de bois en Afrique centrale et dans d'autres pays.
- Les entreprises locales, telles que les fournisseurs de produits alimentaires, de boissons, de vêtements, de produits pharmaceutiques, de véhicules, de machines, d'équipements de protection, de pièces détachées, de services logistiques et de technologies de l'information.
- Les organisations autorisées ou connues pour agir au nom des parties prenantes concernées, par exemple les ONG sociales et environnementales, les cabinets d'audit, les syndicats. Ensemble, ils nous aident à vérifier, développer et maintenir des normes élevées dans le cadre d'un processus transparent et participatif.
- Nos clients, nos relations commerciales B2B à long terme dans plus de 40 pays, répartis sur les cinq continents : importateurs, détaillants de bois, prescripteurs (par exemple, architectes), administrations publiques, etc. Leur demande de produits certifiés de haute qualité nous motive à stimuler l'innovation.
- Les analystes ESG, qui évaluent le degré de transparence de nos engagements dans les domaines social, environnemental, économique et réglementaire.
- Les médias, qui rendent compte des impacts socio-environnementaux, des défis et/ou des opportunités liés aux pratiques responsables.
- Les banques multilatérales de développement et les institutions financières internationales, prêtes à stimuler l'innovation pour contribuer aux objectifs mondiaux, tels que ceux des Nations unies (par exemple via des incitations basées sur les résultats).
- Les chercheurs et les universitaires, qui vérifient l'efficacité de nos mesures de protection socio-environnementales et signalent les priorités urgentes à établir.
- Les associations professionnelles, qui partagent leurs connaissances et font progresser les meilleures pratiques.
- Les actionnaires.

La responsabilité repose sur la transparence, y compris lorsque des insatisfactions apparaissent et que les besoins personnels sont transmis à la direction par le biais de mécanismes formels,³⁹ afin que les attentes puissent être évaluées, assorties de délais et satisfaites. Les décisions collectives sont partagées et les résumés ou rapports des réunions sont publiés.

2-30 Conventions collectives

Les employés de l'IFO sont ceux dont les conditions de travail et d'emploi sont régies par une ou plusieurs conventions collectives. La voix collective des travailleurs de l'IFO est représentée par le Collège des représentants du personnel (COSYLAC, pour les employés de l'IFO) ainsi que par trois

³⁹ Veuillez consulter le mécanisme de règlement des griefs d'INTERHOLCO, disponible sur notre site internet : <https://interholco.com/en/about-us/governance>

autres syndicats (CATC, CSC et CSTC, pour tous les travailleurs). Les syndicats et les représentants du personnel consultent la direction générale de l'IFO au moins deux fois par mois sur des questions liées au travail, telles que le règlement intérieur, les salaires/rémunérations, la formation, la santé et la sécurité, etc.

Quel que soit leur lieu de travail, toutes les entreprises INTERHOLCO respectent les normes sociales les plus strictes, par exemple en respectant les normes fondamentales du travail de l'OIT et en garantissant un salaire décent à tous les travailleurs. INTERHOLCO ne se contente pas de promouvoir le dialogue social, la protection sociale, la santé et la sécurité au travail, l'information et la consultation des *travailleurs*. Conformément à ses valeurs et à son code de conduite, INTERHOLCO respecte et protège également les droits humains des *groupes vulnérables*, notamment les femmes, les peuples autochtones et les enfants.

NOTRE VISION : L'INNOVATION

3-1 Processus de détermination des thèmes matériels

INTERHOLCO a mis à jour son évaluation de la matérialité en 2023. Des parties prenantes internes et externes ont été impliquées, couvrant un large éventail d'expertises.⁴⁰

Une cartographie des différents groupes a évalué et quantifié les impacts de l'entreprise sur les personnes, en fonction de leur intérêt et de leur influence.⁴¹ En accordant la priorité aux personnes, chacun des domaines d'intérêt identifiés est essentiel (c'est-à-dire un sujet important) pour INTERHOLCO, comme le montre le tableau ci-dessous. Conformément à l'Agenda 2030, nos 8 objectifs stratégiques inspirent notre modèle d'innovation, notre stratégie opérationnelle et notre engagement envers nos collaborateurs et les communautés.



Le processus, les parties prenantes et l'évaluation d'impact sont décrits en détail dans la stratégie d'engagement des parties prenantes d'INTERHOLCO.⁴²

⁴⁰ Cet exercice a abouti à la stratégie d'engagement des parties prenantes d'INTERHOLCO

⁴¹ Le processus était conforme aux exigences de la certification PAFC, qui respecte les normes ISO : certification.org/wp-content/uploads/2021/08/PAFC-BC_NORM-002-2020-SFM-CB-requirements_VF_ENG-endorsement.pdf

⁴² Veuillez consulter la stratégie d'engagement des parties prenantes d'INTERHOLCO.

INTERHOLCO a mis en correspondance les domaines d'action prioritaires identifiés avec les thèmes GRI y afférents, comme précisé ci-dessous :

Domaine d'action	Objectif stratégique	Limites	
		Entreprise	Personnes
Droits humains et groupes vulnérables	Respect résolu des droits humains, des aspirations, de la dignité, des cultures et des modes de vie traditionnels ; processus adéquats pour écouter et impliquer les groupes vulnérables dans la prise de décision.	Oui	Oui
Santé et sécurité	Formation visant améliorer les connaissances techniques et à promouvoir la sécurité dans l'environnement de travail.	Oui	Oui
Innovation et création d'emplois	Amélioration des capacités de transformation du bois afin de stimuler la croissance et le développement locaux.	Oui	Oui
Biodiversité et écosystèmes	Déforestation zéro et aucune dégradation forestière dans nos concessions forestières et celles de nos fournisseurs ; protection des habitats et des espèces.	Oui	Oui
Pollution et émissions	Valorisation des déchets issus de nos propres résidus industriels de biomasse ligneuse pour l'enrichissement des sols ; réduction des émissions.	Oui	Oui
Climat et environnement	Transition vers une économie résiliente au changement climatique grâce à des produits dérivés du bois à bilan carbone positif, en adoptant des pratiques à faible impact pour l'adaptation au changement climatique et l'atténuation de ses effets.	Oui	Oui
Valeur économique	Promouvoir la vision du Congo pour le secteur forestier, en tirant davantage parti du bois. Approvisionner les marchés avec des produits « Made in Africa » de première qualité.	Oui	Oui
Transparence	Collaborer avec les parties prenantes pour améliorer nos processus, évaluer la durabilité de nos politiques et pratiques.	Oui	Oui

3-2 Liste des thèmes matériels

Une liste complète de nos thèmes importants figure dans l'index du contenu GRI.

3-3 Gestion des thèmes matériels

Les approches de gestion pour chaque sujet important sont présentées dans les normes respectives.



Paysage social

L'avenir commence à Ngombé, un lieu où il fait bon vivre. Au cœur d'une forêt luxuriante, à environ 850 km au nord de la capitale Brazzaville, chacun a accès à des services essentiels de qualité. **Une unité de soins médicaux**, dotée de plus de 20 professionnels de santé, tous recrutés localement. Des installations sanitaires, tant dans l'école publique que dans l'école des peuples autochtones. **Une alimentation nutritive**, avec des repas scolaires pour les jeunes élèves, fournis à l'école autochtone par une ONG. **De la viande à un prix abordable**, régulièrement disponible dans les magasins locaux grâce à notre soutien visant à encourager la chasse durable. **De l'eau potable et de l'électricité. Et de réelles opportunités de carrière, encourageant les femmes**



avec des conditions compétitives et la possibilité de acquérir de nouvelles compétences. Nos produits en bois relient 19,000 habitants, dont 2,800 appartiennent à des peuples autochtones, à des communautés durables partout dans le monde. Ce qui donne à nos clients B2B et à leurs clients les moyens de faire la différence.

Des équipes spécialisées forment nos travailleurs, dont les sous-traitants, aux mesures de sécurité et à l'utilisation des équipements de protection et des troussees médicales.

Les employés se portent volontaires pour faire partie des équipes de sapeurs et de secouristes.



La gestion des déchets est respectée dans nos locaux industriels et s'étend au village de Ngombé, où des poubelles sont mises à disposition à certains endroits.

Tous nos employés, quel que soit leur lieu de travail, perçoivent un salaire qui n'est pas seulement le minimum légal pour leur catégorie, mais bien un véritable « salaire minimum vital » qui comprend une assurance maladie, un congé parental, un plan de retraite, des congés payés, etc. Au Congo Brazzaville, notre salaire minimum vital est 30 % plus élevé que la référence des ONG et les employés reçoivent une allocation logement pour vivre, eux et leur famille, dans un milieu sain.

Les enfants nourrissent leur curiosité dans **la bibliothèque que nous gérons, qui compte 9 000 ouvrages** (de l'économie aux mathématiques, de la littérature à l'histoire). De nouveaux ordinateurs font de nos cours d'informatique gratuits les plus prisés, aux côtés des cours d'anglais.

La qualité de vie de nos travailleurs et de leurs familles fait partie intégrante de la qualité de nos produits. Des produits bois sûrs, sains et fiables – pour nos employés en amont et nos clients en aval.



L'INNOVATION NAIT DES PERSONNES

Chez INTERHOLCO, la durabilité commence par les personnes.



Lorsque nous parlons des personnes, nous faisons référence à l'implication de tous les groupes concernés par l'innovation.

Nos activités ne se déroulent pas uniquement dans un paysage biogéographique, à savoir une forêt tropicale naturelle de 1,16 million d'hectares au nord de la République du Congo, connue sous le nom d'unité de gestion forestière (UGF) de Ngombé ou concession forestière de Ngombé. Nos activités se déroulent dans un paysage habité, façonné au fil des millénaires par la présence humaine.⁴³ Les populations bantoues sont probablement arrivées dans la région au cours des 2000 dernières années,⁴⁴ tandis que les peuples autochtones, groupes de chasseurs et de cueilleurs, sont présents depuis 40 000 ans.⁴⁵

Aujourd'hui, environ 19 000 personnes vivent dans et grâce à la forêt de Ngombé. Les paysages étant le reflet des populations qui les peuplent et des lieux qui les composent, nous voulons vérifier l'impact de nos projets sur l'environnement ainsi que sur la santé et le bien-être des populations.

En République du Congo, le bois est un moteur d'innovation, notamment sociale.

Donner accès à des services de base de qualité à tous les travailleurs contribue à éliminer de nombreuses inégalités sociales. INTERHOLCO gère un centre médical qui fournit des soins, des traitements, des médicaments et des vaccins, y compris à la population autochtone, sous la supervision d'un médecin expérimenté formé à Brazzaville, assisté par du personnel local qualifié.

La qualité de vie des familles et l'éducation de leurs enfants sont l'un des effets secondaires positifs de l'innovation d'IHC. Nos employés reçoivent une allocation logement qui leur permet d'héberger leur famille dans un environnement décent et sain. Leurs enfants approfondissent leurs connaissances scolaires grâce à la bibliothèque que nous gérons, qui compte 9 000 volumes (allant de l'économie aux mathématiques, en passant par la littérature et l'histoire).

De nouveaux ordinateurs nous permettent d'offrir des cours d'informatique gratuits aux adultes et aux enfants. Un professeur de langues est régulièrement présent et ses cours sont parmi les plus populaires, tout comme les cours d'informatique dispensés sur des ordinateurs flambant neufs, achetés en 2023 grâce à un don reçu de l'un des plus grands importateurs de bois d'Europe.

INTERHOLCO s'intègre dans le **paysage social**, non seulement en termes de création ou de maintien d'emplois, mais aussi en termes d'engagement et de dialogue multipartites via des mécanismes régionaux crédibles et des références internationales pertinentes.

⁴³ D'après Tribal conservationists in the Congo Basin, un article publié sur le site web de Survival International : « Les terres de ces tribus sont injustement considérées comme des « zones sauvages », alors qu'elles ont en fait été façonnées et gérées depuis des millénaires par la main de l'homme ». L'article est disponible en ligne :

<https://www.survivalinternational.org/articles/3473-conservationistscongo-basin>

⁴⁴ Brncic TM, Willis KJ, Harris DJ, Washington R (2007) Culture ou climat ? Les influences relatives des processus passés sur la composition de la forêt tropicale humide de basse altitude du Congo. Philos Trans R Soc Lond Ser B Biol Sci 362(1478):229–242. <https://doi.org/10.1098/rstb.2006.1982>

⁴⁵ Oslisly R, Doutrelepon H, Fontugne M, et al (2006) Premiers résultats pluridisciplinaires d'une stratigraphie vieille de plus de 40 000 ans du site de Maboué 5 dans la réserve de la Lopé au Gabon. In : Actes du XIVe Congrès de l'UISPP, Liège, 2-8 septembre 2001, Préhistoire en Afrique, BAR International Series. pp. 189-198

Les forêts tropicales naturelles sont polyvalentes et multipartites *par excellence* et le bassin du Congo ne fait pas exception.⁴⁶

Pour **les habitants de la forêt**, elles sont une source de vie. La chasse et la pêche sont importantes pour les peuples autochtones et les communautés locales, et pas seulement pour trouver de la nourriture ou récolter des produits forestiers non ligneux (PFNL, c'est-à-dire des chenilles, des champignons, du bois de chauffage, des feuilles médicinales, des racines, etc.). Elles constituent également un élément central de leur mode de vie traditionnel et revêtent donc une importance vitale pour leur identité culturelle, tout en leur permettant de vivre de manière indépendante dans et grâce aux forêts du Congo.

Pour **l'État**, les forêts sont une source de revenus économiques, par exemple grâce à l'exploitation forestière industrielle basée sur des accords de concession forestière à long terme. L'abattage des arbres et leur transformation sur place génèrent une croissance économique, grâce à la création d'emplois et aux taxes.

Pour **les habitants des forêts** et pour **l'État**, les forêts naturelles constituent également une réserve de terres agricoles⁴⁷ tout en abritant une biodiversité précieuse, dont la protection est imposée par la loi.

Pour **les transformateurs du secteur privé**, qui gèrent les forêts du bassin du Congo selon un cycle de rotation de 25 ou 30 ans, sur la base d'accords de concession conclus avec l'État (qui, dans les pays du bassin du Congo, est propriétaire des terres et des forêts), les forêts sont une source de revenus économiques et de croissance. En effet, dans les pays du bassin du Congo, la réalisation d'études d'impact écologique et social est une obligation légale. Les données scientifiques relatives à la superficie totale de la forêt, à son écologie, à sa biodiversité et aux utilisations traditionnelles de la forêt par les communautés locales et les peuples autochtones doivent être enregistrées et évaluées au début de la période de concession dans un plan de gestion forestière (PGF), une exigence légale. Un FMP doit inclure un inventaire forestier détaillé. La première étape consiste à identifier, enregistrer et marquer les habitats les plus sensibles sur le plan écologique et, au fil du temps, avant la récolte, également les zones forestières qui revêtent une grande importance pour la population locale et autochtone et qui ne doivent donc pas être perturbées ou modifiées par la récolte. Leur autosuffisance doit être préservée en veillant à ce qu'ils puissent chasser, cueillir et pêcher dans la concession forestière. Cet inventaire détaillé recense également la densité de la faune sauvage et un grand nombre d'espèces d'arbres (par exemple, environ 300 espèces dans la forêt de Ngombé que nous gérons), dont la plupart présentent peu d'intérêt commercial, mais qui sont importantes sur le plan écologique. L'objectif est de protéger la biodiversité de la forêt, la faune sauvage, une variété d'espèces d'arbres et d'autres plantes, ainsi que leur biomasse pour les générations futures.

En tant que « **capital naturel** »,⁴⁸ les forêts tropicales offrent également un certain nombre d'avantages indirects, tels que la production de services environnementaux. En termes simples, les civilisations humaines seraient moins heureuses si ces avantages venaient à disparaître. Même si tous les États du bassin du Congo ont ratifié les traités internationaux sur les zones humides, la biodiversité et le changement climatique, les services environnementaux rendus par les forêts

⁴⁶ Lescuyer, Guillaume & Karsenty, Alain & Atyi, Richard. (2009). Un nouvel outil pour la gestion durable des forêts en Afrique centrale : les paiements pour services environnementaux.

https://www.researchgate.net/publication/265451649_A_new_tool_for_sustainable_forest_management_in_Central_Africa_Payments_for_environmental_services

⁴⁷ Lescuyer, Guillaume & Karsenty, Alain & Atyi, Richard. (2009). Un nouvel outil pour la gestion durable des forêts en Afrique centrale : les paiements pour services environnementaux.

https://www.researchgate.net/publication/265451649_A_new_tool_for_sustainable_forest_management_in_Central_Africa_Payments_for_environmental_services

⁴⁸ Selon la Capitals Coalition, le capital naturel peut être défini comme le stock de ressources naturelles renouvelables et non renouvelables qui, combinées, génèrent un flux d'avantages pour les populations. Voir : [Capitals Approach Capitals Coalition](#)

tropicales ne sont toujours pas pris en compte dans la politique forestière, contrairement à l'exploitation des ressources forestières.⁴⁹

D'un point de vue économique, compte tenu de la nature du paiement pour services environnementaux (transaction PES), les **utilisateurs des services environnementaux** constituent un autre groupe d'acteurs clés. Bien qu'il existe différents groupes d'acheteurs de PSE,⁵⁰ les données disponibles suggèrent que les citoyens des pays développés (par exemple l'Allemagne) sont enclins à payer pour protéger les biens environnementaux publics dans les pays en développement, à condition que les objectifs de redistribution fassent partie des programmes de PSE financés par des dons (par exemple à des ONG) ou des taxes.⁵¹

Tout porte à croire que les objectifs distributifs sont particulièrement pertinents pour les PSE dans les pays perçus comme ayant une gouvernance faible.

GRI 202 : Présence sur le marché

Pour notre **approche de gestion 3-3**, veuillez consulter la section **Droits fondamentaux du travail**.

202-1 Ratios du salaire d'entrée par sexe comparés au salaire minimum local

INTERHOLCO offre des opportunités d'emploi équitables avec une rémunération compétitive. Indépendamment du lieu⁵² et du sexe, notre salaire de base dépasse⁵³ le salaire minimum local, comme en République de Chine.⁵⁴ En plus du salaire de base, la rémunération variable, les indemnités et les avantages sociaux, y compris un régime de retraite, représentent un salaire minimum vital dans tous les lieux.⁵⁵ En 2024, une ONG britannique a calculé le salaire minimum vital pour la République de Chine.⁵⁶ Après avoir évalué la compétitivité externe de nos conditions salariales, le salaire perçu par nos employés en République de Chine en 2023 était supérieur d'au moins 30 % au salaire minimum vital calculé par l'ONG (voir **2-5 Assurance externe**).

202-2 Part de cadres dirigeants recrutés localement

INTERHOLCO emploie un personnel diversifié provenant du monde entier. Pour une description de nos unités représentatives ou opérationnelles en dehors de notre siège social en Suisse, veuillez consulter la **section 2-1 Informations sur l'organisation**. IFO (RoC) est notre principal site d'exploitation.

⁴⁹ Lescuyer, Guillaume & Karsenty, Alain & Atyi, Richard. (2009). Un nouvel outil pour la gestion durable des forêts en Afrique centrale : les paiements pour services environnementaux.

Disponible en ligne à l'adresse :

https://www.researchgate.net/publication/265451649_A_new_tool_for_sustainable_forest_management_in_Central_Africa_Payments_for_environmental_services

⁵⁰ Engel, Stefanie. (2016). Le diable dans les détails : guide pratique pour la conception de paiements pour services environnementaux. Revue internationale d'économie de l'environnement et des ressources. 9(1-2):131-177.

<http://dx.doi.org/10.1561/101.00000076>

⁵¹ Nonka Markova-Nenova, Frank Wätzold, PES pour les pauvres ? Préférences des acheteurs potentiels de services écosystémiques forestiers pour l'intégration d'objectifs distributifs dans la conception des paiements pour la conservation de la forêt épineuse sèche à Madagascar, Forest Policy and Economics, volume 80, 2017, pages 71-79, ISSN 1389-9341, <https://doi.org/10.1016/j.forpol.2017.02.005>.

⁵² Nous définissons les sites d'exploitation importants comme suit : 1) toutes les installations de production de bois et 2) les bureaux comptant au moins 100 employés au 31 décembre 2021. IFO a donc été sélectionné comme « site d'exploitation important », car la grande majorité des travailleurs d'INTERHOLCO sont employés chez IFO.

⁵³ Dans les sites d'exploitation importants, c'est-à-dire en République du Congo, nos audits de légalité vérifient que les salaires sont non seulement conformes, mais également supérieurs aux réglementations sectorielles spécifiques en matière de salaire minimum local.

⁵⁴ Selon le rapport mondial sur les salaires 2020-2021 de l'OIT intitulé « Salaires et salaires minimums à l'époque du COVID », la République du Congo a un salaire minimum de 90 000 XAF par mois. Ce chiffre reflète toutefois le salaire des fonctionnaires. Le salaire minimum interprofessionnel garanti (SMIG) est fixé par décret. Il est de 50 400 XAF (77 EUR) par mois depuis le 24 décembre 2008.

⁵⁵ Voir **Droits fondamentaux du travail**

⁵⁶ Disponible sur le site internet de l'ONG ALIGN : <https://align-tool.com/source-map/congo-rep>.

GRI 203 : Impact économique indirect

S'agissant de notre [Gestion des thèmes matériels 3-3](#), voir [L'INNOVATION NAÎT DES PERSONNES](#)

203-1 Investissements dans les infrastructures et services soutenus

Au Congo Brazzaville, les écoles publiques offrent un enseignement primaire gratuit. Cependant, trouver du matériel pédagogique de qualité n'est pas chose facile. En 2023, l'un de nos principaux importateurs européens de bois a fait un don à la bibliothèque gérée par notre entreprise, permettant à l'IFO d'acheter 10 ordinateurs neufs (15 au total) et plus de 400 livres modernes, colorés et à jour, couvrant les mathématiques, les sciences naturelles, le français, l'histoire et la géographie, ainsi que des tests pratiques pour les examens de fin d'études secondaires, comme dans les écoles privées coûteuses de Brazzaville. Avec plus de 12 000 visites, la fréquentation de notre bibliothèque a augmenté de 23 % en 2023 par rapport à 2021. Dans le département enclavé de la Sangha, au nord de la République du Congo, l'investissement d'INTERHOLCO permet d'accéder à des services essentiels, tels que 1 753 Mkw d'électricité gratuite et 142 millions de litres d'eau potable (données de 2023, stables depuis 2020 pour l'électricité, mais doublées pour l'eau par rapport aux valeurs de 2007). Les allocations logement versées aux employés de l'IFO leur permettent de bénéficier de conditions de vie simples et décentes. En 2023, l'IFO a soutenu les commerces locaux de Ngombé qui fournissent 30 tonnes de protéines animales (poisson congelé, bœuf et autres viandes), offrant ainsi aux 12 000 habitants de Ngombé une alternative sûre pour une alimentation nutritive, importante pour leur sécurité alimentaire, et décourageant le commerce de viande de brousse. Une population croissante de près de 12 000 habitants à Ngombé (données de 2019) bénéficie de services de soins de santé dans notre centre médical géré par l'entreprise, qui compte 26 employés locaux qualifiés. Leurs enfants peuvent fréquenter l'école ouverte aux familles bantoues et baka (autochtones), créée par INTERHOLCO. Bien qu'INTERHOLCO ait transféré l'école à l'État il y a plusieurs années, l'entreprise continue de soutenir les enseignants locaux en finançant leur salaire.

203-2 Impacts économiques indirects significatifs

En 2023, INTERHOLCO a passé avec succès un audit FSC confirmant son impact positif sur les 19 000 personnes vivant dans la concession forestière IFO. Un pré-audit PAFC a également été réalisé, et la certification a été obtenue en mars 2024. Le PAFC, approuvé par le PEFC, est adapté au bassin du Congo et développé avec la contribution d'experts et d'ONG, sur la base des systèmes mis en place au Gabon et au Cameroun.

Nos produits dérivés du bois avancés, tels que les lambourdes lamellées-collées, sont certifiés CTB-LCA et KOMO pour les marchés clés en France et au Benelux, garantissant des normes de qualité élevées pour les produits « Made in Africa ». Des investissements importants ont été réalisés dans les installations d'IFO, notamment le remplacement de machines obsolètes et la construction d'un hangar de 9 000 m² pour la production de bois abouté, comme le souligne notre nouvelle brochure lancée en mai 2024. Ces améliorations ont permis d'augmenter la productivité, de créer des emplois plus qualifiés et de renforcer la sécurité sur le lieu de travail.

GRI 205 : Lutte contre la corruption en 2016

Pour notre [3-3 Gestion des thèmes matériels](#), veuillez consulter la section [2-24 Intégration des engagements en matière de politiques](#) et [Engagement de la chaîne d'approvisionnement](#).

205-2 Communication et formation sur les politiques et procédures anti-corruption

Veuillez consulter la section [2-24 Intégration des engagements en matière de politiques](#).

GRI 403 : 2018 Santé et sécurité au travail

3-3 Gestion des thèmes matériels

INTERHOLCO accorde la priorité à la santé et à la sécurité de ses employés et des autres personnes, en veillant à ce que 100 % du personnel soit couvert par une assurance maladie. Cela est essentiel chez IFO, où le bois est récolté et transformé. L'unité Santé, Social et Environnement (HSE) suit les directives de l'OIT et procède à des évaluations des risques afin d'identifier, d'évaluer et d'atténuer les dangers sur le lieu de travail. Notre système environnemental et de sécurité est conforme à la norme PAFC et s'aligne sur les normes ISO 9001 (qualité), OHSAS 18001/ISO 45001 (santé et sécurité) et ISO 14001 (environnement). Des rapports réguliers sur les accidents, les maladies et les risques permettent à la direction de mettre en œuvre des mesures préventives. Celles-ci comprennent la fourniture gratuite d'équipements de protection individuelle (EPI), des protocoles de prévention des incendies et des formations à la sécurité.

Les sous-traitants reçoivent des consignes de sécurité dans les langues locales, et des audits annuels vérifient la conformité. Tous les employés d'IFO ont accès à des installations médicales gérées par l'entreprise qui proposent des bilans de santé périodiques, des dépistages et des soins de santé gratuits pour les peuples autochtones. Les familles bénéficient de vaccinations et de traitements contre le VIH. Au siège social, des postes de travail ergonomiques ont été mis en place en 2024, avec des bureaux et des équipements réglables disponibles sur demande.

Pendant la pandémie de COVID-19, INTERHOLCO a mis en œuvre des mesures telles que des tests gratuits sur place, le télétravail et des options de travail à distance lorsque cela était possible. Les voyageurs d'affaires reçoivent des conseils avant leur départ, notamment des recommandations en matière de vaccination et des conseils de prévention contre le paludisme, afin de garantir leur sécurité et leur bien-être.

403-9 Accidents du travail

INTERHOLCO s'est fixé comme objectif prioritaire de réduire le taux d'accidents du travail de l'ensemble de ses employés, en particulier chez IFO où l'exposition aux risques est la plus élevée. En 2023, le nombre total d'accidents du travail sans arrêt de travail temporaire (à l'exclusion des blessures nécessitant des premiers soins), par exemple les lacérations, a diminué de 27 % par rapport aux 230 accidents enregistrés en 2021. Les accidents ayant entraîné un arrêt de travail de quatre jours ou plus, par exemple les fractures, ont augmenté (+24 % par rapport à 2021). Les blessures ayant entraîné un arrêt de travail de quatre jours ou moins, par exemple les hernies et les réactions allergiques, ont diminué (-42 % par rapport à 2021). Aucun accident de trajet ni aucune blessure due à des risques chimiques n'ont été enregistrés. Une ventilation détaillée des accidents du travail chez IFO⁵⁷ montre que la plupart des accidents se produisent en forêt, avec un décès en 2023. Tous les travailleurs, y compris les sous-traitants, bénéficieront de sessions de formation supplémentaires afin de garantir le même niveau de préparation, de sensibilisation et de vigilance. Afin de prévenir le risque de réactions allergiques, l'unité HSE d'IFO s'assurera, par des contrôles réguliers sur place, que les instructions médicales figurant dans chaque trousse de premiers secours sont à jour et que les traitements et remèdes médicaux ne sont pas périmés.

GRI 404 : 2016 Formation et éducation

S'agissant de notre **3-3 Gestion des thèmes matériels**, veuillez consulter **2-24 Intégration des engagements en matière de politiques**

404-1 Nombre moyen d'heures de formation par an et par employé

Informations incomplètes : aucune donnée ventilée par sexe n'est disponible, mais nous prévoyons d'inclure ce calcul d'ici les deux prochaines années.

⁵⁷ Disponible dans le rapport de suivi FSC d'INTERHOLCO (en français) : https://interholco.com/images/pdfs/IFO_81-v1_UFANGombe-Monitoring-2023.pdf

Avec une augmentation de +227 % du nombre total de formations dispensées aux travailleurs, y compris aux sous-traitants, par rapport à 2021, INTERHOLCO met l'accent sur l'apprentissage et le développement afin de renforcer les capacités de l'ensemble du personnel (et de tous les travailleurs en matière de sécurité) à répondre aux besoins de l'entreprise, à améliorer leurs compétences et à développer leurs savoir-faire. La formation et l'éducation permettent non seulement de répondre aux exigences de leurs fonctions, mais aussi de les préparer à assumer de nouvelles responsabilités (développement de carrière). La division « Ressources humaines et talents » d'INTERHOLCO évalue les besoins annuels en matière d'apprentissage et identifie de nouvelles opportunités pour enrichir l'offre de formation existante.

GRI 408 : 2016 Travail des enfants

S'agissant de notre [3-3 Gestion des thèmes matériels](#), veuillez consulter la section [Droits fondamentaux du travail](#)

408-1 Opérations et fournisseurs présentant un risque significatif de recours au travail des enfants

INTERHOLCO n'emploie aucun travailleur âgé de moins de 18 ans dans aucune des sociétés du groupe. En 2023, INTERHOLCO a procédé à une évaluation des risques couvrant tous ses fournisseurs de bois, en particulier ceux situés dans des pays présentant un risque accru et renforcé, sur la base de [l'indice des droits de l'enfant sur le lieu de travail de l'UNICEF](#). 100 % de nos fournisseurs ont été vérifiés comme étant conformes aux politiques d'approvisionnement d'INTERHOLCO avant de signer un contrat ou de poursuivre leurs activités avec INTERHOLCO. Par conséquent, aucun « soupçon raisonnable » de travail des enfants n'a été mis en évidence.

GRI 410 : 2016 Pratiques en matière de sécurité

3-3 Gestion des thèmes matériels

Les formations sur les droits humains et la protection de la faune sauvage organisées par INTERHOLCO en République du Congo en collaboration avec des ONG locales de défense des droits humains et internationales de conservation offrent l'occasion de rappeler l'importance du respect dû aux populations locales, en particulier aux groupes vulnérables. La formation rappelle aux éco-gardes nationaux et au personnel de sécurité recruté localement qu'INTERHOLCO dispose d'une procédure d'intervention dans les villages locaux qui applique une politique de tolérance zéro pour tout manquement au respect des droits humains et que tout abus éventuel peut donner lieu à des poursuites pénales. La formation aux droits humains destinée aux éco-gardes (unité USLAB) et au personnel de sécurité (organisation externe employant du personnel local non armé) peut couvrir des questions telles que l'usage de la force, les traitements inhumains ou dégradants ou la discrimination, ou encore l'identification et l'enregistrement.

410-1 Personnel de sécurité formé aux politiques ou procédures en matière de droits humains

Ces formations sont régulièrement organisées et dispensées par un expert local réputé et reconnu en matière de droits de l'homme. Le programme de formation est disponible sur le site web d'INTERHOLCO.⁵⁸ Les formations ont lieu régulièrement, c'est-à-dire au moins une fois tous les deux ans ou plus souvent, en fonction des besoins, par exemple en cas de rotation du personnel concerné. La dernière session de formation a eu lieu en juin 2024 et fera l'objet d'un rapport en 2025.

GRI 411 : 2016 Droits des Peuples Autochtones

S'agissant de notre [3-3 Gestion des thèmes matériels](#), veuillez consulter la [section 2-24 Intégration des engagements politiques](#) ainsi que la section [Engagement des parties prenantes et Diligence raisonnée en matière de droits humains](#).

⁵⁸ Veuillez consulter notre site internet, sous la rubrique « Les normes sociales que nous respectons » : <https://interholco.com/fr/durabilite/paysage-social>

411-1 Cas de violations des droits des peuples autochtones

INTERHOLCO rend compte de manière transparente de tout différend survenu en 2023 ainsi que des modalités de leur résolution.⁵⁹ L'ensemble de ces différends a été résolu grâce à un processus continu de consultation participative avec les peuples autochtones, membres des communautés vivant dans les 88 villages et 20 campements constituant l'UFA de Ngombé.

413-1 Opérations avec participation des communautés locales, évaluations des impacts et programmes de développement

Le CLIP ou FPIC (Consentement, Libre et Informé au Préalable) est le processus par lequel l'IFO obtient le consentement libre, préalable et éclairé des populations locales avant d'exploiter une zone forestière donnée. Cette approche complète les activités du Fonds de développement local (voir 413-2) et les permis officiels délivrés par l'Administration forestière. Le résultat dépend du nombre de villages concernés par les activités de récolte, de la population vivant dans ces villages et du nombre d'années consécutives pendant lesquelles chaque village sera concerné. Par conséquent, le FPIC n'est pas seulement une procédure, mais un véritable processus qui rend chaque accord FPIC unique. Pour les activités de récolte qui ont eu lieu en 2023, 34 sites importants, dont certains camps et un ancien village avec des sources d'eau, ont été identifiés par les communautés locales et les peuples autochtones (+89 % par rapport à 2021). Ces sites importants doivent être identifiés, cartographiés en collaboration avec les populations locales, puis protégés avant le début de toute nouvelle activité de récolte. Les sites spécifiques sont ensuite inclus dans les cartes opérationnelles de l'entreprise, afin de garantir qu'ils soient effectivement mis de côté et exclus de toute activité. À la fin de la période de récolte, une mission de surveillance est menée en collaboration avec les populations locales afin de vérifier leur état.

413-2 Opérations ayant des impacts négatifs significatifs, réels ou potentiels, sur les communautés locales

En 2023, presque tous les villages compris dans l'UFA Ngombé ont tenu des réunions avec notre équipe sociale. De plus, dans le cadre de ses processus de consentement libre et informé au préalable (CLIP) avec les peuples autochtones et les communautés locales avant les activités de récolte, l'IFO a contribué à hauteur de 46 millions de francs CFA à des projets de microcrédit identifiés par les villages. Par ailleurs, l'entreprise continue de fournir du bois pour la construction de 874 maisons par les populations locales. Les réunions ont porté sur le développement de microprojets communautaires, la cartographie participative, l'impact de la récolte, le traitement des litiges/demandes, les règles de gestion de la faune sauvage et la tenue de réunions de la plateforme de consultation. Pour la quatorzième année consécutive, la réunion de la plateforme de consultation s'est tenue en avril 2023. Une cinquantaine de représentants des villages, des autorités et de la société IFO se sont réunis pendant deux jours pour discuter des questions sociales et environnementales liées à la gestion de l'UGF de Ngombé.

GRI 412 : Évaluation des droits humains 2016

S'agissant de notre 3-3 Gestion des thèmes matériels veuillez consulter les sections 2-24 Intégration des engagements en matière de politiques et L'INNOVATION PAR LA SYNERGIE.

412-1 Opérations ayant fait l'objet d'un examen ou d'une évaluation des impacts en matière de droits humains

INTERHOLCO assure la cohérence entre toutes les sociétés du groupe (IHC, IFO, LCC) grâce à une approche descendante des droits humains intégrée dans ses engagements et ses politiques (voir 2-23 Engagements en matière de politiques). Parallèlement, le « respect », valeur fondamentale de l'entreprise, a été identifié par le personnel, reflétant une perspective ascendante.

⁵⁸ Veuillez consulter le tableau correspondant dans le rapport de suivi FSC d'INTERHOLCO : https://interholco.com/images/pdfs/IFO_81-v1_UFANGombe-Monitoring-2023.pdf

Les droits de l'homme sont intégrés dans le modèle commercial d'INTERHOLCO, en lien étroit avec la conformité, la lutte contre la corruption (ABC) et la durabilité. La corruption touche de manière disproportionnée les plus vulnérables, limitant leur accès à l'éducation et aux soins de santé. Des salaires insuffisants peuvent exacerber la corruption, nuisant à ceux qui sont moins susceptibles de la signaler. Afin de renforcer ses procédures internes, INTERHOLCO a collaboré avec le Basel Institute of Governance pour mettre en place un système d'alerte professionnelle. Au sein de l'IFO, notre opération la plus importante, nous avons travaillé avec swisspeace pour créer le Manuel de diligence raisonnée en matière de sensibilité aux conflits. IFO contribue également à l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE) de la République du Congo, en fournissant des données vérifiées sur les paiements versés à l'État. INTERHOLCO détient des certifications techniques et socio-environnementales, avec des audits annuels sur site. Les auditeurs interrogent en privé les employés et les ONG, fournissant des commentaires qui aident la direction à traiter rapidement les questions critiques. En intégrant les droits de l'homme et la lutte contre la corruption, INTERHOLCO favorise l'équité et la durabilité dans l'ensemble de ses activités.

412-2 Formation des salariés aux politiques ou procédures relatives aux droits humains

Certains postes clés chez INTERHOLCO bénéficient d'une formation aux droits de l'homme tous les deux ans afin de se tenir informés des meilleures pratiques internationales, en particulier en matière de droits du travail dans le cadre des droits de l'homme (par exemple, liberté d'association, négociation collective, travail des enfants, travail forcé, non-discrimination et sécurité sur le lieu de travail). Les postes clés comprennent la haute direction, les finances, les achats, les ressources humaines et les talents, la durabilité (HSE, social et certification) et la communication et le marketing. En 2024, une plateforme interactive en ligne a été testée pour dispenser une formation ABC au personnel clé du siège et du bureau belge (voir 2-24 Intégration des engagements en matière de politiques).

GRI 419 : Conformité socio-économique 2016

Dans le cadre de notre 3-3 Gestion des thèmes matériels

419-1 Non-conformité aux lois et réglementations dans les domaines socio-économiques

En 2023, INTERHOLCO a passé avec succès ses audits de vérification de la légalité⁶⁰ ainsi que ses audits FSC Forest Management et FSC Ecosystem Services.⁶¹ En mars 2024, la société a obtenu la certification PAFC Forest Management pour l'UGF de Ngombé. En 2024 et 2025, les audits incluront les exigences de diligence raisonnable du règlement européen sur la déforestation. Dans un souci de transparence, l'IFO tient à jour les registres publics des documents obligatoires sur l'Open Timber Portal (OTP),⁶² une plateforme indépendante gérée par le World Resources Institute (WRI).

⁶⁰ Le certificat correspondant est disponible sur notre site internet :

[IHC_Timber_Legality_Verification_Certificate_CU-TLV-849962_2027.pdf](https://interholco.com/en/sustainability/environmental-landscape#wood-collections)

⁶¹ Le certificat correspondant est disponible sur notre site internet :

<https://interholco.com/en/sustainability/environmental-landscape#wood-collections>

⁶² Profil de l'IFO sur Open Timber Portal :

<https://opentimberportal.org/operators/ifo-interholco/documentation>

En 2023, IFO était en tête du classement OTP⁶³ des entreprises forestières en matière de transparence. Au moment de la rédaction du présent rapport, 100 % des documents requis étaient disponibles sur OTP, couvrant l'enregistrement légal, les droits d'utilisation, la gestion forestière, la récolte du bois, les évaluations d'impact, le transport, le commerce, l'exportation et la CITES, les taxes, redevances et droits d'auteur, les droits des populations et la réglementation du travail. Toujours en 2023, aucune des entreprises d'INTERHOLCO (IHC, IFO et LCC) n'a été condamnée à une amende ou jugée non conforme aux lois et réglementations applicables.

⁶³ Disponible sur ce lien :

<https://opentimberportal.org/operators?latitude=0.00&longitude=20.00&zoom=4.00>



Paysage environnemental



Gérant

une forêt tropicale naturelle de 1,16 million d'ha, nous sommes conscients de notre rôle en tant que l'un des principaux producteurs et transformateurs de bois en République du Congo.

Ici, l'innovation consiste à associer de plus en plus les 19 000 habitants de la forêt à la préservation et à la survie de cet écosystème. Ils connaissent la forêt dans ses moindres détails – chaque trace, chaque son, chaque forme de vie qui y entre, y compris les menaces, qu'il s'agisse d'accès non autorisés ou de camps illégaux. Lorsque la chasse n'est plus durable pour l'ensemble des communautés, leur survie est en danger.

Une seule chose est parfois pire que le braconnage : le trafic d'espèces sauvages, souvent alimenté par des réseaux opérant à des milliers de kilomètres.



En protégeant le précieux écosystème forestier du bassin du Congo, souvent qualifié de *poumon de la Terre*, conformément aux principes et critères des certifications FSC et PAFC, élaborés en collaboration avec les autorités locales, les ONG, la société civile, les communautés forestières, les syndicats et les associations du secteur privé, nous sommes fiers d'agir au service de l'humanité.



À travers le programme « Forests Forward » du WWF, notre entreprise s'engage activement en faveur de la protection de la biodiversité. Début 2025, la revue scientifique *Nature* a publié une étude montrant que les forêts certifiées FSC, dont celle que nous gérons, abritent 2,7 fois plus de gorilles et d'éléphants. Les éco-gardes avec lesquels nous collaborons sont chargés de l'application de la loi. Equipés d'outils tels que le GPS, le logiciel SMART et d'autres moyens, leur efficacité repose sur leur étroite collaboration avec les habitants de la forêt.

Des ONG locales et internationales les forment aux meilleures pratiques et au respect des droits humains.



LA FORÊT APPELLE L'INNOVATION



Le rôle essentiel des forêts dans l'écologie, la société et l'économie

Les forêts constituent des ressources écologiques sans équivalent, comparables uniquement aux récifs coralliens en termes de biodiversité.

Elles représentent également des ressources sociales essentielles, soutenant directement ou indirectement les moyens de subsistance de près d'un milliard de personnes dans le monde. Elles fournissent nourriture, eau, abri et revenus, jouant un rôle vital pour les communautés, en particulier les populations locales et les peuples autochtones qui vivent en harmonie avec elles depuis des millénaires. Sur le plan économique, les forêts génèrent chaque année plus de 1,3 milliard de mètres cubes de matière première polyvalente et neutre en carbone, ce qui en fait une ressource renouvelable indispensable. Les écosystèmes forestiers soutiennent des niveaux élevés de biodiversité tout en préservant les moyens de subsistance, en fournissant des services sociaux et en alimentant l'économie mondiale en ressources renouvelables à grande échelle. Toutefois, leur capacité à remplir ces fonctions repose sur une gestion durable

Forêts et changement climatique

Le changement climatique constitue une menace majeure pour les écosystèmes forestiers. La hausse des températures et l'irrégularité des conditions météorologiques perturbent les habitats, mettant en péril la biodiversité et la survie des communautés dépendantes des forêts. Le bassin du Congo, qui couvre environ 200 millions d'hectares, illustre le rôle crucial des forêts dans l'atténuation du changement climatique. Il absorbe chaque année environ 600 millions de tonnes de CO₂ de plus qu'il n'en émet, soit près d'un tiers des émissions de CO₂ liées au transport aux États-Unis. Des études mettent également en évidence l'interdépendance entre biodiversité et fonctionnement des forêts. Les éléphants de forêt du bassin du Congo réduisent la densité des arbres, favorisant la croissance d'arbres plus grands et plus denses, capables de stocker davantage de carbone. En leur absence, la capacité d'absorption de CO₂ de la forêt pourrait diminuer d'environ 7 %, soulignant l'importance de préserver la biodiversité.

Conservation et gestion durable

La République du Congo protège 40,7 % de son territoire à travers des réserves et aires de conservation, un niveau nettement supérieur à la moyenne mondiale de 14,7 %. Ces dispositifs incluent des parcs nationaux, des réserves naturelles et des sites Ramsar, classés selon les catégories de l'UICN et du PNUE. Cependant, l'expansion agricole demeure le principal moteur de la déforestation et de la dégradation des forêts, comme le souligne la FAO. Si certains pays, tels que le Brésil et l'Indonésie, ont réussi à réduire leurs taux de déforestation, les forêts restent de plus en plus exposées à des pressions liées au changement climatique, notamment les incendies et les insectes. La conservation des forêts tropicales est essentielle, car elles assurent non seulement le stockage du carbone, mais contribuent également au refroidissement global grâce à l'évapotranspiration et à leurs propriétés physiques et chimiques uniques.

Valoriser les services de la nature

Les forêts fournissent des services écosystémiques essentiels, tels que l'alimentation, l'eau, les médicaments et des bénéfices culturels. La valeur de ces services est estimée à un niveau supérieur au PIB mondial. Pourtant, elle reste largement sous-estimée dans les décisions d'aménagement du territoire et de politiques publiques. La restauration des écosystèmes dégradés est souvent coûteuse et donne des résultats limités. L'approche la plus efficace et la plus économique consiste à préserver et à gérer durablement les forêts naturelles et les services qu'elles fournissent. En faisant de la conservation des forêts une priorité, notamment dans des zones à forte biodiversité comme le bassin du Congo, il est possible de relever les défis climatiques, de protéger les moyens de subsistance et de soutenir l'économie mondiale. Les forêts ne se contentent pas de stocker du carbone : elles régulent la santé de la planète et offrent des solutions dont les bénéfices dépassent largement leurs frontières.

GRI 304 : Biodiversité 2016

S'agissant de notre [3-3 Gestion des thèmes matériels](#), veuillez consulter [2-24 Intégration des engagements politiques](#) et [LA FORÊT APPELLE L'INNOVATION](#).

304-1 Sites opérationnels détenus, loués, gérés dans ou à proximité de zones protégées et de zones à haute valeur en matière de biodiversité en dehors des zones protégées

IFO gère 1,16 million d'hectares de forêt tropicale naturelle dans le nord de la République du Congo, connue sous le nom d'unité de gestion forestière tropicale naturelle (FMU) de Ngombé ou concession forestière de Ngombé.

La FMU de Ngombé est située dans le département de la Sangha, au nord de la République du Congo, à environ 800 km de la capitale Brazzaville, dans l'une des régions les plus enclavées, qui offre actuellement peu de possibilités de développement à la population locale.

Il est important de noter que la forêt de Ngombé et les deux parcs nationaux adjacents (Odzala-Kokoua et Ntokou-Pikounda), qui couvrent ensemble une superficie de 29 672 km², sont légalement détenus et contrôlés par le gouvernement de la République du Congo. Conscient de l'importance mondiale de l'ensemble du paysage, le gouvernement de la République du Congo accorde la priorité à la préservation de la biodiversité et des infrastructures sociales sur une superficie équivalente à celle de la Belgique (30 700 km²).

Environ 60 % de la surface est sous protection stricte, dans les parcs nationaux d'Odzala-Kokoua et de Ntokou-Pikounda. Couvrant moins de 40 % de la zone, la concession forestière de Ngombé a été désignée comme forêt de production afin de livrer des opportunités de développement économique et social aux communautés locales et aux peuples autochtones vivant dans la région.

Selon le recensement effectué en 2019, environ 19 000 habitants (communautés locales et peuples autochtones) vivent dans la forêt de Ngombé, dont plus de 11 000 dans la ville de Ngombé. La législation sociale et forestière en République du Congo, et en particulier l'accord de concession, stipulent clairement que l'exploitation économique de la concession forestière doit viser à développer les infrastructures sociales dans l'une des régions les plus reculées du pays, sans compromettre la biodiversité unique de la forêt naturelle.

Cette symbiose entre conservation et exploitation économique (tout en préservant les valeurs les plus élevées en matière de biodiversité et de conservation) est unique.

304-2 Impacts significatifs des activités, produits et services sur la biodiversité

En 2024, Joeri Zwerts, professeur adjoint à l'université d'Utrecht, a publié les résultats de quatre années de recherche au Gabon et en République du Congo. En comparant la présence animale à l'aide de pièges photographiques inoffensifs, Joeri Zwerts a découvert 2,7 fois plus de grands mammifères (tels que des gorilles, des éléphants de forêt, etc.) dans les forêts certifiées FSC, y compris la FMU Ngombé, que dans les concessions non certifiées. Son étude lui a valu [la couverture du magazine Nature](#).

304-3 Habitats protégés ou restaurés

Dans la concession forestière de Ngombé, l'IFO exploite environ 70 % de la superficie totale de la forêt (800 000 ha) selon un cycle de rotation de 30 ans. Environ 27 % de la superficie forestière (308 000 ha) est sous protection permanente (par exemple, les types de forêts sensibles et les zones qui revêtent une importance particulière pour les populations autochtones et locales et leurs moyens de subsistance), tandis que 4 % (48 500 ha) sont à la disposition des populations autochtones et locales pour le développement communautaire. L'analyse des données de 2020 à 2022, le dernier suivi des forêts à haute valeur de conservation, est disponible en ligne.⁶⁴ La superficie du paysage forestier intact (IFL) s'élève à 332 492 hectares (données de 2022).

Agissant comme des puits de carbone efficaces, toutes les zones humides, y compris les tourbières, de la forêt de Ngombé (280 000 ha) sont protégées et ne sont donc pas touchées par l'exploitation forestière.

304-4 Espèces figurant sur la Liste rouge de l'UICN et espèces protégées au niveau national présentes dans les zones affectées par les activités

Au début de la période de concession, l'ensemble de l'unité de gestion forestière (UGF) de Ngombé a fait l'objet d'une cartographie exhaustive. Cette étude a permis de recenser les écosystèmes forestiers, les habitats nécessitant une protection particulière, la diversité des essences forestières, le volume de bois et la composition de la faune et de la flore, y compris les espèces inscrites sur la Liste rouge de l'UICN. La cartographie a également pris en compte les besoins des communautés locales et des peuples autochtones qui dépendent de la forêt pour leur subsistance.

À l'aide d'images satellites et aériennes, un inventaire complet de l'UFA a été créé. Comme indiqué au point 304-2, les mesures de protection mises en place par INTERHOLCO garantissent la protection des espèces vitales, y compris celles classées comme vulnérables, rares ou en danger sur la Liste rouge de l'UICN.

En 2023, la certification FSC pour la gestion forestière et les services écosystémiques a confirmé la conservation de la diversité des espèces (service écosystémique 1.6) par INTERHOLCO au sein de l'UFA Ngombé.

GRI 303 : 2018 Eau et effluents

3-3 Gestion des thèmes matériels

Le WWF place la République du Congo à l'extrémité inférieure du spectre en termes de risques liés à la disponibilité de l'eau, à la sécheresse, aux inondations, à la qualité de l'eau ou à l'état des services écosystémiques. Le WWF identifie un risque plus élevé dans le paysage réglementaire, tout particulièrement en ce qui concerne l'approvisionnement en eau dans le secteur de la santé (infrastructures WASH).⁶⁵

La Colombie-Britannique possède l'un des réseaux fluviaux les plus denses au monde et bénéficie d'une pluviométrie abondante.

⁶⁴ Le processus d'identification des HCV est décrit dans ce document (en français) :

https://interholco.com/images/pdfs/IFO-92-01-v11_UFANGomb-HVC_HighConservationValues-_AFEI_20102023.pdf

tandis que le dernier suivi est disponible dans le rapport de suivi FSC 2022 d'INTERHOLCO, de la page 42 à la page 45 :

https://interholco.com/images/pdfs/IFO_81-v1_UFANGombe-Monitoring2022_082023.pdf

⁶⁵ Eau, assainissement et hygiène :

<https://www.newborn toolkit.org/toolkit/infrastructure/water-sanitation-and-hygiene?tab=Overview&page=1>

Cependant, le manque d'infrastructures de base entraîne de graves pénuries d'eau potable et d'eau à d'autres usages. Selon un rapport du Partenariat mondial pour l'eau,⁶⁶ il n'existe pratiquement aucune « infrastructure moderne pour la production (usines, stations de pompage, etc.), le traitement (en particulier les produits chimiques), le stockage (châteaux d'eau), la distribution (canalisations, bornes- fontaines) et la commercialisation (robinets) ». Aujourd'hui, l'accès à l'eau se fait principalement par le biais de réseaux informels, notamment grâce à des forages privés.⁶⁷

L'eau étant une ressource vitale, l'État s'était engagé à fournir de l'eau à tous dans le cadre de la campagne « Eau pour tous » de 2013. Lorsque les distributeurs d'eau « Eau pour tous » de Ngombé sont devenus inutilisables en raison d'un dysfonctionnement, INTERHOLCO a proposé une solution aux autorités locales, dans le but de soutenir le village et de protéger les droits humains des personnes vivant dans la forêt de Ngombé.

303-3 Prélèvements d'eau

Eau potable et assainissement à Ngombé : en 2023, la croissance démographique de Ngombé a entraîné une augmentation de +55 % de l'eau potable gratuite fournie par INTERHOLCO, provenant du fleuve Sangha et traitée dans les installations de l'IFO afin de répondre aux normes européennes en matière d'eau potable. Des tests quotidiens garantissent la potabilité, en contrôlant le pH, la teneur en chlore et la qualité des eaux usées (BOD/COD <25 mg/l). Les eaux usées sont gérées de manière à éviter toute contamination, grâce à des systèmes d'assainissement tels que des fosses septiques dans les camps des employés qui empêchent la pollution.

INTERHOLCO reconnaît l'assainissement comme un droit humain, essentiel à la santé publique et à la productivité. En 2022, l'organisation a réhabilité les toilettes de l'école de Ngombé, créant ainsi des emplois qualifiés et installant des systèmes d'égouts adéquats avec un entretien régulier et des installations pour se laver les mains. Un environnement scolaire propre améliore l'assiduité, les habitudes d'hygiène et les opportunités pour les femmes et les filles.

De plus, INTERHOLCO a réparé les distributeurs « Eau pour tous » défectueux et emploie des femmes locales pour faire fonctionner les fontaines à eau. Ouvertes tous les jours, ces fontaines réduisent les coûts des ménages, les déchets plastiques et fournissent un accès constant à l'eau potable.

GRI 305 : Émissions 2016

3-3 Gestion des thèmes matériels

Initiatives d'INTERHOLCO en matière de réduction des émissions de carbone et d'efficacité énergétique

INTERHOLCO a fixé des objectifs de réduction des émissions de carbone pour ses opérations IFO afin d'atténuer le changement climatique et d'améliorer ses performances environnementales. Les principales initiatives comprennent :

⁶⁶ Partenariat mondial pour l'eau : <https://www.gwp.org/>

⁶⁷ Rapporté dans cet article, consulté sur Internet le 14.11.2024 : <https://observers.france24.com/fr/20140228-congo-eau-est-partout-sauf-robinets-brazzaville-djiri-II>

Efficacité énergétique et valorisation des déchets : transformation des résidus de bois certifiés FSC en énergie propre via une centrale de cogénération prévue (étude de faisabilité en 2024) et élimination du carbone.

Optimisation de la production : réduction des émissions de GES grâce à l'optimisation des calendriers de production, à la modernisation des machines (depuis 2023) et à l'amélioration de la consommation de chaleur.

Approvisionnement durable : alignement des politiques forestières et d'approvisionnement sur les objectifs en matière de biodiversité (depuis 2016) et les exigences de l'EUDR (voir INNOVATION IS SYNERGY).

Engagement de la chaîne d'approvisionnement : intégrer les engagements en matière de durabilité dans les contrats avec les fournisseurs.

Numérisation : réduction de la consommation de papier grâce à la numérisation des processus.

INTERHOLCO revoit régulièrement ses limites d'émissions, en se concentrant sur les émissions de scope 3 conformément au Protocole sur les gaz à effet de serre, afin de garantir une amélioration continue de ses performances en matière de développement durable.

305-1 Émissions directes de gaz à effet de serre (Scope 1)

305-2 Émissions indirectes de gaz à effet de serre liées à l'énergie (Scope 2)

305-3 Autres émissions indirectes de gaz à effet de serre (Scope 3)

INTERHOLCO a principalement adopté les facteurs de conversion du gouvernement britannique pour calculer les émissions de gaz à effet de serre (GES) associées à ses activités à une certaine source d'émission. Les émissions de carbone doivent être converties en « données d'activité », par exemple la distance parcourue, les litres de carburant utilisés, etc.

Conformément aux données publiées précédemment, les gaz à effet de serre suivants sont inclus dans les calculs (année de référence : 2020) :

- Champ d'application (Scope) 1 : CO₂, CH₄, N₂O et HFC, y compris les émissions de CH₄ et de N₂O provenant de sources non biogéniques qui sont brûlées. Les émissions de CO₂ provenant d'émissions biogéniques seront déclarées séparément, dès qu'un référentiel de bilan carbone sera disponible pour la gestion des forêts tropicales.
- Champ d'application (Scope) 2 : CO₂, CH₄, N₂O, HFC et PFC. Bien que nous communiquions des valeurs basées sur la localisation, conformément à la norme GHG Protocol, nous prévoyons d'inclure des valeurs basées sur le marché afin de refléter l'utilisation d'énergies propres, lorsqu'une centrale de cogénération sera installée (voir [GRI 305](#)). Les émissions biogéniques seront communiquées séparément.
- Champ d'application (Scope) 3 : CO₂, CH₄, N₂O, HFC, PFC, SF₆ et NF₃. En 2023, INTERHOLCO a continué d'élargir la portée de ses rapports. Citons par exemple les émissions liées aux déplacements professionnels, aux trajets domicile-travail et au chauffage des bureaux (depuis 2022). Ces dernières émissions étaient mineures par rapport aux émissions de portée 3 précédemment déclarées.

Pour plus de détails, voir la section « **Paysage environnemental** » dans nos « Chiffres clés »⁶⁸ et le rapport d'INTERHOLCO sur les gaz à effet de serre qui date de 2023.

305-4 Intensité des émissions de gaz à effet de serre

L'intensité des GES est calculée sur la base de la production annuelle de bois d'œuvre, avec le volume de production (m³) comme dénominateur. Les types d'émissions de GES inclus dans le ratio d'intensité sont les émissions directes, les émissions indirectes liées à l'énergie et les autres émissions indirectes (Scope 1, 2 et 3).

Pour plus de détails, voir la section « **Paysage environnemental** » dans nos « Chiffres clés »⁶⁹ et les notes correspondantes.

GRI 306 : Déchets 2020

3-3 Gestion des thèmes matériels

Engagée dans la protection de l'environnement, des personnes et de leurs droits humains, INTERHOLCO a intensifié sa priorité de réduire les déchets au sein de ses propres locaux et dans le cadre de ses activités.

306-2 Gestion des impacts significatifs liés aux déchets

La valorisation des déchets industriels certifiés FSC et PAFC chez IFO est une priorité stratégique. INTERHOLCO transforme la biomasse ligneuse en produits durables, améliorant ainsi la qualité des sols et séquestrant le carbone pendant 1 000 ans. Renoncer à l'élimination des résidus bois profite au climat, aux personnes et à la planète tout en favorisant une économie circulaire. Courant 2023 l'unité de valorisation était forte de 30 employés locaux ; il est prévu d'augmenter encore sa production.

GRI 307 : Conformité environnementale (2016)

S'agissant de notre **3-3 Gestion des thèmes matériels**, veuillez consulter la section Environnement de travail sain et sûr.

307-1 Non-conformité aux lois et réglementations environnementales

Veuillez vous reporter à 419-1. En 2023 également, aucune des sociétés d'INTERHOLCO (IHC, IFO et LCC) n'a été condamnée à une amende ou jugée non conforme aux lois et réglementations applicables.

⁶⁸ Disponible sur notre site internet :

https://interholco.com/images/pdfs/FR_FF_ECONOMIC-SOC-ENV-2022-2024.pdf

⁶⁹ Disponible sur notre site internet :

https://interholco.com/images/pdfs/FR_FF_ECONOMIC-SOC-ENV-2022-2024.pdf

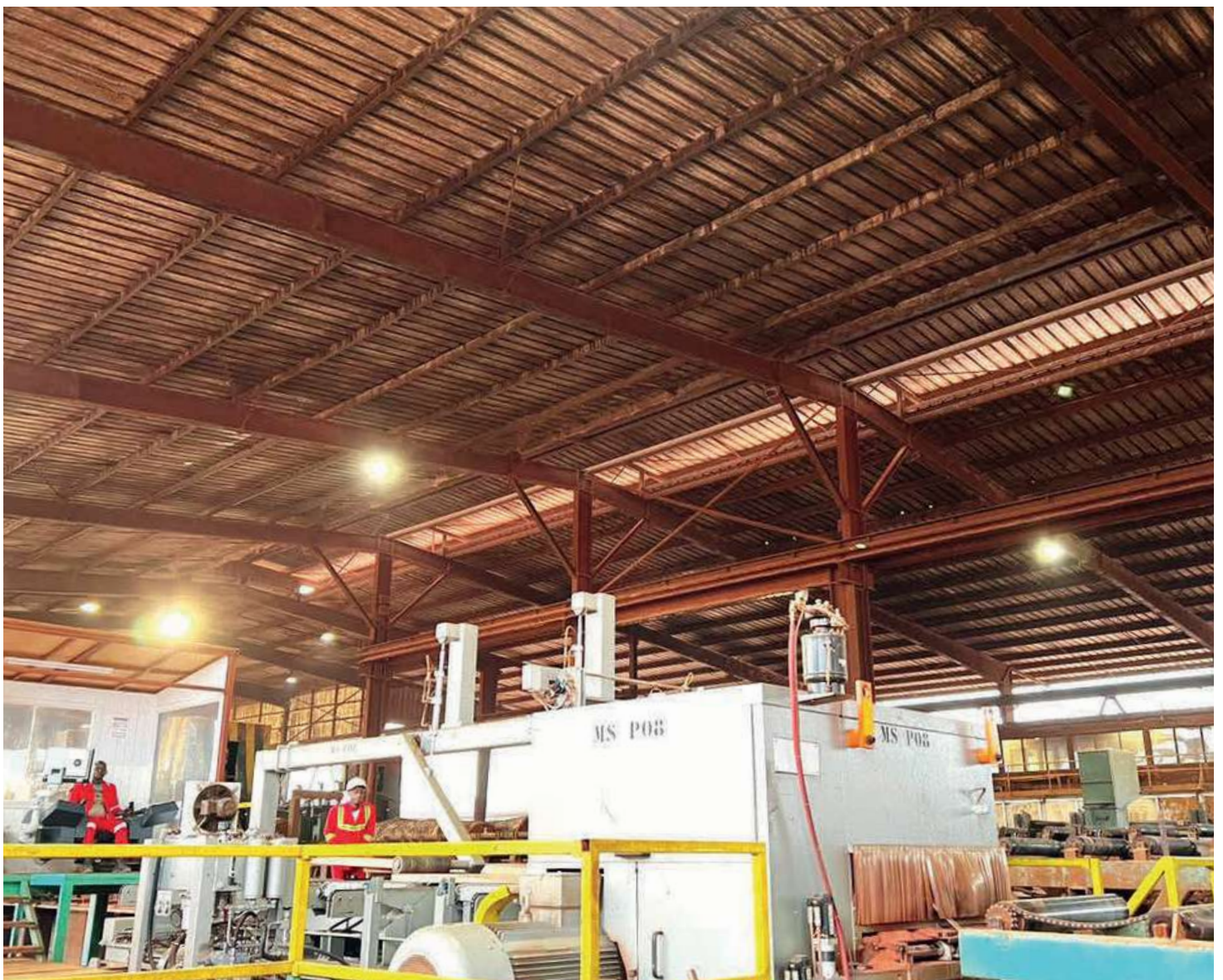


Paysage économique

Les technologies modernes portent notre Made in Africa au niveau des meilleurs standards, avec une exigence absolue de qualité. Le recours à des technologies de pointe se traduit par l'utilisation d'équipements modernes comparables à ceux utilisés en Europe, mais avec un niveau d'automatisation moindre, favorisant ainsi la création d'emplois. Les travailleurs sont formés sur site afin de renforcer leurs compétences. Parallèlement, ces formations contribuent à améliorer la sécurité. En privilégiant l'approvisionnement local et le recrutement au sein des communautés, nous sommes devenus un acteur clé du développement économique local.



Générant l'essentiel de nos revenus sur les marchés internationaux, nous sommes en mesure d'investir principalement en République du Congo. Les capitaux sont ainsi réinjectés dans l'économie locale, favorisant le développement de secteurs connexes tels que le transport, la construction, l'approvisionnement en équipements et les services divers. Par ailleurs, à mesure que notre modèle économique se développe et attire des investissements, la région bénéficie d'un renforcement des infrastructures, d'un accès accru à des équipements et technologies modernes, ainsi que d'un environnement des affaires amélioré, contribuant au bien-être et à la stabilité.



Le fait que la transformation du bois passe d'un niveau physiquement lourd à un niveau plus rationnel **incite à rendre les rôles industriels à long terme attrayants pour les femmes**, qui sont très demandées pour le soin et l'attention qu'elles accordent aux moindres détails, garantissant ainsi la qualité de notre transformation du bois. Notre système de contrôle qualité, c'est une femme qui l'a conçu et développé !



ACCELERER L'INNOVATION



Le rôle de la certification forestière face à la demande croissante en bois et aux défis environnementaux

Les projections indiquent une hausse significative de la demande mondiale de bois d'ici 2050, la demande de bois rond pouvant augmenter jusqu'à 49 %. Bien qu'environ 25 % du bois rond industriel mondial provienne de forêts certifiées FSC, les incitations à la destruction des forêts l'emportent encore souvent sur celles en faveur d'une gestion durable. L'atteinte des objectifs mondiaux en matière de climat et de biodiversité dépend de la préservation des écosystèmes forestiers et de la prévention des activités agricoles et industrielles irresponsables.

En théorie, les marchés devraient préserver les services environnementaux, tels que la production alimentaire et de fibres, puisque leurs gestionnaires (par exemple les agriculteurs ou les forestiers) en tirent directement bénéfice. En pratique, cependant, les marchés ne compensent généralement pas ces acteurs pour les bénéfices plus larges apportés à la société, tels que la protection contre les inondations, le stockage du carbone ou la conservation de la biodiversité. Cette défaillance de marché engendre des externalités, lorsque les actions d'acteurs économiques produisent des effets positifs ou négatifs sur des tiers sans être reflétées dans les prix. Ainsi, la conversion des forêts en terres agricoles peut générer des gains à court terme pour les propriétaires, mais au prix de coûts sociaux et environnementaux élevés.

Les paiements pour services environnementaux (PSE) constituent une solution potentielle, en appliquant le principe du « bénéficiaire-payeur » afin d'inciter à une gestion durable des terres. Les dispositifs de certification volontaire, tels que FSC et PAFC/PEFC, contribuent également à promouvoir la gestion durable des forêts dans le bassin du Congo.

Les forêts certifiées FSC couvrent 11 % (5,8 millions d'hectares) des forêts de production du bassin du Congo, réparties entre la République du Congo (2,9 millions d'hectares), le Gabon (2,2 millions d'hectares) et le Cameroun (0,69 million d'hectares). La certification PAFC/PEFC s'étend sur 2,05 millions d'hectares au Gabon (0,89 million d'hectares) et en République du Congo (1,15 million d'hectares), dont environ deux tiers se superposent avec la certification FSC.

Le Gabon se distingue dans la région avec un couvert forestier de 85 %, soit 22 millions d'hectares. Sur cette superficie, 15 millions d'hectares sont attribués en concessions, mais seuls 2 millions d'hectares sont certifiés FSC et moins de 1 million d'hectares certifiés PAFC. Afin de renforcer les pratiques durables, le Gabon a rendu obligatoire la certification pour les transformateurs privés d'ici 2025.

Bien que la « prime verte » des produits certifiés demeure limitée, la certification forestière constitue une incitation indirecte à la fourniture de services environnementaux tels que la conservation de la biodiversité. En offrant une vérification indépendante, elle apporte des garanties quant au respect des exigences socio-environnementales, renforce la confiance des acheteurs et favorise l'implication des communautés locales à travers des mécanismes tels que le CLIP (consentement libre et informé au préalable).

Dans un contexte de croissance de la demande mondiale de bois, les dispositifs de certification et les mécanismes de PSE jouent un rôle clé pour concilier les besoins économiques avec la conservation des forêts, en répondant à la fois aux défaillances de marché et aux défis environnementaux.

GRI 201: 2016 Valeur économique directe générée et distribuée

S'agissant de notre [3-3 Gestion des thèmes matériels](#), veuillez consulter [INNOVATION, NOTRE ENERGIE LA PLUS RENOUVELABLE](#) ainsi que [Droits fondamentaux au travail](#).

201-1 Valeur économique directe générée et distribuée

[G4FS-EC1 2014 Valeur monétaire des produits et services conçus pour offrir un bénéfice aux communautés locales](#)

En 2023, le chiffre d'affaires net d'INTERHOLCO s'est élevé à 70 millions d'euros, avec un résultat en baisse de 21 % par rapport à 2022. Bien que les coûts d'exploitation aient diminué, les salaires et avantages sociaux, les investissements dans les communautés ainsi que les paiements aux apporteurs de capitaux ont augmenté en 2023.

La grande majorité du personnel est employée localement en République du Congo. Les employés perçoivent des rémunérations et bénéficient d'assurances et d'avantages supérieurs aux exigences légales, ainsi qu'à ceux prévus par la convention du secteur forestier et agricole de la République du Congo (202-1).

Les "investissements totaux dans les communautés" (203-1) correspondent aux dépenses effectivement engagées au cours de la période de reporting, et non aux engagements.

Les paiements versés à l'État de la République du Congo (taxes forestières et de récolte, redevances, contributions sociales, paiements environnementaux, etc.) sont analysés plus en détail dans le rapport EITI (Initiative pour la transparence dans les industries extractives) du Congo ([2-5 Vérification externe](#)) ; à la date de rédaction du présent rapport, la dernière version disponible du rapport EITI Congo porte sur les données de 2021.⁷⁰

GRI 203: 2016 Impacts économiques indirects significatifs

S'agissant de notre [3-3 Gestion des thèmes matériels](#), veuillez consulter [ACCELERER L'INNOVATION](#)

Grâce à la certification FSC et PAFC de son modèle opérationnel, INTERHOLCO s'engage à fournir des services et infrastructures essentiels aux communautés. Les progrès réalisés dans le cadre de cet engagement font l'objet d'un suivi à travers des audits annuels complets portant sur la conformité légale et les aspects socio-environnementaux. »

203-2 Impacts économiques indirects significatifs

Veuillez consulter 203-2

GRI 204: 2016 Pratiques d'achats

S'agissant de notre [3-3 Gestion des thèmes matériels](#), veuillez consulter [Engagement des fournisseurs et partenaires](#).

204-1 Proportion des dépenses auprès de fournisseurs locaux

En 2023, INTERHOLCO a consacré 74 % de son budget d'achats à des fournisseurs situés au Cameroun et en République du Congo, principales zones d'activité où sont implantées LCC et IFO, qui assurent la transformation et l'approvisionnement de 87 % du bois certifié FSC.

En 2023, quatre nouveaux fournisseurs ont fait l'objet d'une évaluation afin de vérifier leur conformité aux engagements appliqués par INTERHOLCO, notamment en matière de travail des enfants. Sur la base des résultats de cette évaluation des risques et de la diligence raisonnable, seuls deux fournisseurs ont été retenus et se sont vu attribuer un contrat.

⁷⁰ Disponible en ligne :

<https://eiti.org/sites/default/files/2024-02/Rapport%20ITIE%20Congo%202021.pdf>

GRI 308: 2016 Evaluation environnementale des fournisseurs

GRI 414: 2016 Evaluation sociale des fournisseurs

S'agissant de notre [3-3 Gestion des thèmes matériels](#), veuillez consulter [Engagement avec la chaîne d'approvisionnement](#)

[308-1 Nouveaux fournisseurs évalués selon des critères environnementaux](#)

[414-1 Nouveaux fournisseurs évalués selon des critères sociaux](#)

En 2023, l'ensemble des fournisseurs d'INTERHOLCO a été évalué selon des critères socio-environnementaux. Tous, à l'exception d'un seul, étaient conformes à nos engagements en la matière. Un contrat a été résilié en raison d'une non-conformité non résolue, et les relations d'approvisionnement avec ce fournisseur ont été interrompues.

Pour les autres fournisseurs ayant fait l'objet d'audits, des non-conformités mineures ont été identifiées. Le prochain cycle d'audits, prévu en 2025, permettra de vérifier la mise en œuvre de mesures correctives appropriées.

De manière générale, nos fournisseurs doivent démontrer le respect de nos critères socio-environnementaux et font l'objet d'audits sur le terrain.



Paysage réglementaire

Pour nous, l'alliance des politiques existantes et de l'expertise industrielle contribue à faire reconnaître le Congo-Brazzaville comme un leader, non seulement pour ses matières premières, mais aussi pour son savoir-faire. Un pays qui se développe en transformant le bois en un matériau de plus en plus recherché pour la construction de logements, de moyens de transport, de mobilier, de textiles et bien au-delà, au service de communautés durables, à l'échelle locale comme mondiale, avec une dépendance réduite aux produits issus des énergies fossiles et des émissions de CO₂ en diminution.

La gouvernance se renforce par l'innovation.



Nous nous efforçons de respecter les normes les plus élevées et d'investir dans des technologies de pointe afin de contribuer à la vision du Congo pour le secteur forestier : faire plus avec le bois. Nous récoltons et transformons le bois en produits "Made in Africa" de référence, à haute valeur ajoutée, bénéficiant de certifications vérifiées en matière de (i) légalité, de (ii) performances socio-environnementales, de (iii) biodiversité, ainsi que de (iv) transformation technique et de (v) performances environnementales et sanitaires.⁷¹



⁷¹ Pour un aperçu de nos certificats, veuillez consulter notre site internet : <https://www.interholco.com/fr/liens-cles>

L'INNOVATION PAR LA SYNERGIE

L'évolution des concessions forestières en Afrique centrale



Les gouvernements d'Afrique centrale s'appuient depuis longtemps sur le modèle des concessions forestières, introduit avant les indépendances, pour favoriser le développement des zones enclavées et reculées.

Les nouveaux codes forestiers adoptés entre 1990 et 2000 ont établi le cadre de la gestion forestière.

Bien que juridiquement propriétaires des forêts, les Etats rencontrent des difficultés à gérer ces vastes territoires, souvent inaccessibles, en raison de ressources limitées.

Les réglementations forestières accordent généralement aux entreprises privées des concessions de long terme ou des droits d'exploitation.

À titre d'exemple, INTERHOLCO a signé sa première convention de concession en 1999 et finalisé son plan d'aménagement forestier (PAF) en 2007, couvrant un cycle de rotation de 30 ans jusqu'en 2036. Un nouvel accord avec la République du Congo, conclu en 2008, a sécurisé une concession de 25 ans valable jusqu'en 2032, avec un second cycle de rotation débutant en 2037.

Au cours des deux dernières décennies, la gestion durable des forêts (GDF) a progressivement remplacé les pratiques d'exploitation extractives et peu planifiées dans le bassin du Congo. Les forêts de production, dédiées à l'exploitation commerciale, couvrent environ 50 millions d'hectares, dont 25 à 30 millions sont exploités dans le cadre de plans d'aménagement approuvés. Toutefois, les concessions forestières font face à des pressions croissantes liées à l'augmentation des populations rurales et à l'expansion des investissements agricoles, ce qui en fait des outils de gestion des ressources de plus en plus contestés.

Pour s'adapter, le modèle des concessions forestières doit évoluer vers une gestion forestière à usages multiples (MFM). Selon la FAO, cette approche consiste à gérer les forêts pour une diversité de biens et services au-delà du bois, tels que l'écotourisme, la conservation, la production de bois-énergie et les services environnementaux. Elle permettrait d'accroître les bénéfices économiques de la GDF et de mieux concurrencer les activités agro-industrielles et minières. Les dispositifs de certification et de légalité peuvent soutenir la mise en œuvre de cette approche.

Un facteur clé de réussite de la MFM réside dans la reconnaissance et la cartographie des droits fonciers, formels comme informels, afin d'assurer un partage équitable des revenus. Les concessions forestières doivent ainsi évoluer de modèles centrés sur le profit vers de véritables unités de développement territorial intégrant les droits et les besoins des communautés forestières.

Les Peuples Autochtones jouent un rôle essentiel dans la préservation des forêts anciennes, indispensables à leurs besoins matériels et culturels. Toutefois, leurs aspirations ne sont pas homogènes, certains pouvant également rechercher des opportunités de développement. Les efforts de conservation seront d'autant plus efficaces qu'ils reposeront sur des relations équitables avec les peuples autochtones, respectant leurs droits et les associant pleinement aux processus décisionnels.

Les engagements d'INTERHOLCO en matière de nature, de populations et de droits humains

Chez INTERHOLCO, nous sommes convaincus qu'investir dans la résilience de la nature renforce également celle de l'économie. En République du Congo, nous gérons nos concessions forestières de manière responsable, en conciliant protection de la faune et exploitation et transformation durables du bois, tout en employant une main-d'œuvre locale. Nous respectons les droits des travailleurs et contribuons au développement d'infrastructures et de services essentiels pour les populations locales, en complément de l'action de l'État.

Nous reconnaissons la valeur essentielle des partenariats collaboratifs intégrant les savoirs, pratiques et processus décisionnels des peuples autochtones comme éléments centraux des efforts de conservation forestière.

En tant que signataire du Pacte mondial des Nations Unies, nous nous engageons à respecter les normes internationales reconnues, à éviter tout impact négatif sur les droits humains et à remédier à ceux pouvant découler de nos activités. Nous sensibilisons en continu nos collaborateurs, fournisseurs et partenaires à l'importance des droits humains et aux risques associés.

Notre Direction générale supervise la mise en œuvre de nos Valeurs, de notre Code de conduite et de nos politiques, en veillant à leur application dans l'ensemble de nos opérations et de notre chaîne d'approvisionnement. Tout manquement fait l'objet d'une enquête approfondie et, lorsque des impacts négatifs sur les droits humains sont identifiés comme résultant de nos activités ou y étant liés, nous mettons en œuvre des mesures de remédiation appropriées, de manière autonome ou en concertation avec les parties prenantes.

En cas de conflit entre les législations nationales et les principes internationaux relatifs aux droits humains, INTERHOLCO s'efforce de respecter ces derniers tout en demeurant conforme au cadre légal applicable.

Notre engagement en matière de droits humains et de conformité réglementaire est intégré à l'ensemble de nos activités, couvrant nos sites, processus, produits et services.



Conformité

Nous nous engageons à respecter l'ensemble des lois applicables en matière de droits humains aux niveaux local, national et international, ainsi que les normes reconnues, telles que la Déclaration universelle des droits de l'homme,⁷² les Principes guide des Nations Unies ciblant les entreprises,⁷³ les Lignes directrices de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales,⁷⁴ le Guide OCDE sur le devoir de diligence pour une conduite responsable des entreprises,⁷⁵ ainsi que la Déclaration de l'OIT relative aux droits fondamentaux au travail.⁷⁶ Des audits réguliers de certification de durabilité et de vérification de la légalité sont réalisés par des tiers indépendants sur des sites significatifs⁷⁷ afin d'évaluer les progrès accomplis et de rendre compte des mesures correctives sur une base annuelle.

Diversité et Inclusion

Nous nous engageons à maintenir un environnement inclusif où chacun est traité avec équité et respect, l'une de nos valeurs fondamentales.⁷⁸ Nous défendons le principe de non-discrimination, garantissons l'accessibilité aux personnes en situation de handicap et œuvrons à réduire les biais inconscients.

Droits fondamentaux au travail

Nous nous engageons à protéger les droits du travail et à garantir des horaires de travail équitables pour l'ensemble de nos employés directs ainsi que tout au long de notre chaîne d'approvisionnement, conformément aux normes de l'OIT. Nous appliquons une tolérance zéro à l'égard du travail des enfants⁷⁹ et réalisons une diligence raisonnable annuelle⁸⁰ afin de prévenir tout risque d'exploitation des jeunes travailleurs. Nous interdisons strictement le travail forcé dans l'ensemble de nos activités, directes et indirectes. En outre, nous nous engageons à verser à tous les travailleurs un salaire décent (c'est-à-dire une rémunération équitable supérieure au salaire minimum, lorsqu'il est prévu par la loi)⁸¹ dans tous les pays où nous opérons.

Liberté d'expression

Nous nous engageons à favoriser un environnement de travail qui soutient la liberté d'expression, des pratiques d'alerte sécurisées, le droit de grève ainsi que le droit de constituer ou de rejoindre un syndicat⁸².

Environnement de travail sain et sûr

Nous nous engageons à valoriser, préserver, restaurer et gérer durablement les forêts,⁸³ en reconnaissant que les Peuples Autochtones et les communautés locales vivent en symbiose avec celles-ci et qu'il est de leur droit de poursuivre cette relation. Nous œuvrons à préserver une planète saine offrant des bénéfices essentiels à tous.



Engagement des parties prenantes

Nous nous engageons à dialoguer de manière responsable avec les groupes susceptibles d'être affectés par nos activités, au moyen de processus de consultation libres, transparents et proactifs, afin d'identifier et d'adresser tout impact négatif potentiel.⁸⁴ Nous reconnaissons l'importance d'accorder une attention particulière aux droits et aux besoins des communautés locales, en particulier des groupes vulnérables au sein de la société, tels que les peuples autochtones,⁸⁵ sur la base de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones⁸⁶ et de la Convention n° 169 de l'OIT⁸⁷.

Sécurité et santé

Nous nous engageons à garantir un environnement de travail sûr et sain et visons l'objectif de zéro accident, blessure et autre atteinte à la santé liée au travail. Par ailleurs, nous nous engageons à agir conformément à des pratiques commerciales, marketing et publicitaires équitables, afin de fournir aux consommateurs des informations adéquates, vérifiées par des tiers indépendants, sur les performances et les impacts sur la santé de nos produits⁸⁸, leur permettant ainsi de prendre des décisions éclairées.

Diligence raisonnée

Nous nous engageons à respecter les normes les plus élevées en matière de droits humains et du travail au sein de notre chaîne d'approvisionnement, en collaborant avec nos fournisseurs et partenaires afin de promouvoir des environnements sûrs, équitables et inclusifs. Nous restons également attentifs aux enjeux environnementaux liés à nos activités et à nos chaînes d'approvisionnement, en particulier ceux susceptibles d'avoir des incidences significatives sur les communautés,⁸⁹ et nous veillons à identifier, atténuer et traiter ces impacts⁹⁰. Nous nous engageons à identifier, évaluer, gérer et atténuer de manière régulière et systématique les risques et impacts en matière de droits humains,⁹¹ selon une approche fondée sur les risques appliquée à l'ensemble de notre chaîne de valeur, y compris nos propres opérations et notre chaîne d'approvisionnement.⁹²

Communication

Nous nous engageons à rendre compte de manière transparente de la gestion de nos impacts en matière de droits humains,⁹³ en présentant les résultats obtenus et les initiatives prévues, tant en interne qu'auprès des parties prenantes externes.

Droit de vie privée

Nous nous engageons à protéger les données à caractère personnel et à garantir le respect de la vie privée, conformément aux normes internationales⁹⁴ et aux meilleures pratiques.



⁷² Disponible à l'adresse : <https://www.un.org/en/about-us/universal-declaration-of-human-rights>

⁷³ Disponible à l'adresse : www.ohchr.org > publications et ressources > publications > documents de référence > Principes directeurs relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme : mise en œuvre du cadre « protéger, respecter et réparer » des Nations Unies.

⁷⁴ Disponible à l'adresse : [Lignes directrices de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales sur la conduite responsable des affaires \(oecd-ilibrary.org\)](https://www.oecd-ilibrary.org/fr/lignes-directrices-de-l'ocde-a-l'intention-des-entreprises-multinationales-sur-la-conduite-responsable-des-affaires).

⁷⁵ Disponible à l'adresse : [OECD-Due-Diligence-Guidance-for-Responsible-Business-Conduct.pdf](https://www.oecd-ilibrary.org/fr/document/oecd-due-diligence-guidance-for-responsible-business-conduct)

⁷⁶ Disponible à l'adresse : https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_norm/---declaration/documents/normativeinstrument/wcms_716594.pdf.

⁷⁷ Nous définissons les sites d'exploitation importants comme suit : 1) toutes les installations de production de bois et 2) les bureaux comptant au moins 100 employés au 31 décembre 2021.

⁷⁸ Disponible sur notre site web : <https://interholco.com/en/about-us/values>

⁷⁹ INTERHOLCO se conforme aux conventions n° 138 et n° 182 de l'OIT et à l'*outil d'orientation* de l'OIT-IOE *sur le travail des enfants à l'intention des entreprises* du 15 décembre 2015, disponible à l'adresse suivante : www.ilo.org/ipecc . Notre politique de diligence raisonnable en matière de travail des enfants, mise à jour chaque année, est publiée et disponible à l'adresse suivante : <https://interholco.com/images/pdfs/IHC-Child-Labour-Due-Diligence.pdf>

⁸⁰ Disponible sur notre site web à l'adresse suivante : <https://interholco.com/images/pdfs/IHC-Child-Labour-Due-Diligence.pdf>

⁸¹ Voir l'engagement d'INTERHOLCO en faveur d'un salaire minimum vital

⁸² Voir l'engagement d'INTERHOLCO envers les normes fondamentales du travail de l'OIT

⁸³ Voir la politique d'INTERHOLCO en matière de biodiversité.

⁸⁴ Outre la stratégie d'engagement des parties prenantes d'INTERHOLCO, nous nous engageons à respecter les droits des communautés autochtones et locales par le biais de la politique d'association du FSC (Forest Stewardship Council) (FSC-POL-01-004 V2-0). Nous nous engageons également à respecter les droits fonciers légaux et coutumiers ainsi que le droit au consentement libre, préalable et éclairé (FPIC) conformément aux principes et critères du FSC (FSC-STD-01-001 V5-2).

⁸⁵ Chez INTERHOLCO, l'engagement des parties prenantes n'est pas seulement une procédure. Il s'agit plutôt d'un processus continu, inclusif et itératif. Afin de prendre en compte les besoins, les préoccupations, les attentes et les désirs des personnes, nous avons mis en place un processus d'engagement des parties prenantes, élaboré et approuvé par toutes les parties concernées, y compris les groupes vulnérables tels que les peuples autochtones, les femmes et les enfants. Voir la note 33 à la page 10 de la stratégie d'engagement des parties prenantes d'INTERHOLCO pour une définition des groupes vulnérables. Vous trouverez plus d'informations sur la manière dont les droits des peuples autochtones et des communautés locales sont protégés dans la foire aux questions d'INTERHOLCO ainsi que dans INTERHOLCO Linking the environmental and social landscape.

⁸⁶ Disponible à l'adresse <https://www.ohchr.org/en/indigenous-peoples/un-declaration-rights-indigenous-peoples>

⁸⁷ Disponible à l'adresse https://normlex.ilo.org/dyn/normlex/en/f?p=NORMLEXPUB:12100:0::NO::P12100_ILO_CODE:C169

⁸⁸ Les fiches techniques relatives aux performances environnementales et sanitaires de nos produits de haute qualité sont disponibles sur notre site internet : <https://interholco.com/en/environmental-product-declarations-pdf>

⁸⁹ Voir la politique anti-corruption d'INTERHOLCO

⁹⁰ Voir en page 14 du rapport de durabilité 2022 d'INTERHOLCO pour plus d'informations sur la conformité des fournisseurs et les audits.

⁹¹ Nous nous engageons à respecter les droits humains à travers la politique d'association du FSC (FSC-POL-01-004 V2-0).

⁹² Dans les pays africains où INTERHOLCO opère ou s'approvisionne en bois, les évaluations d'impact environnemental et social (EIES) ne sont pas seulement un engagement, mais une obligation légale. Les EIES d'INTERHOLCO font l'objet d'un audit externe afin de vérifier leur conformité avec les lois et réglementations nationales. Parallèlement, les EIES doivent tenir compte des meilleures pratiques internationales. Il s'agit par exemple de garantir la prévention de la dégradation des forêts et de la déforestation, comme le prévoit le règlement EUDR. Il est important de noter que les EIES doivent s'assurer que les activités prévues n'interfèrent pas avec les droits humains, y compris les droits coutumiers, des communautés locales et des peuples autochtones. Les EIES sont une condition préalable essentielle pour garantir que toutes les activités qu'INTERHOLCO prévoit de mener dans un paysage donné profitent effectivement aux personnes qui y vivent. Ces obligations s'étendent bien sûr aux fournisseurs d'INTERHOLCO, qui sont tenus de respecter le même code de conduite et les mêmes engagements qu'INTERHOLCO en signant un contrat avec INTERHOLCO, y compris le respect du cadre juridique, tant au niveau national qu'international.

Tous nos fournisseurs doivent respecter notre politique de gestion forestière et d'approvisionnement responsables, résumée dans la politique de gestion durable des forêts pour les fournisseurs ainsi que dans les documents d'approvisionnement et le formulaire d'évaluation de la conformité disponibles sur notre site internet :

<https://interholco.com/en/sustainability/environmental-landscape#wood-collections>

⁹³ Voir les rapports de développement durable d'INTERHOLCO, accessibles au public sur notre site internet : <https://interholco.com/en/sustainability/working-across-landscapes>.

⁹⁴ La politique d'INTERHOLCO relative aux appareils informatiques est un document interne uniquement. Un résumé public est disponible dans notre politique de confidentialité, qui couvre les dispositions du règlement général sur la protection des données (RGPD) de l'Union européenne et de la loi fédérale sur la protection des données (LPD) de la Suisse et qui est conforme au « Cadre de protection des données UE-États-Unis » (DPF ou *Data Protection Framework* en anglais) : <https://interholco.com/en/privacy>.

CHIFFRES-CLES



Objectifs de
développement des
Nations Unies



GRI 2: 2021

2-7 a

2-7 b



GRI 2: 2021

2-30



GRI 202: 2016

202-1

202-2



GRI 403: 2018

403-9

403-10



GRI: 2016

203-2

Employés

Unité de
mesure

2023

2022

2021

Champ
d'application

Employés par domaine et genre

Nombre total des employés (incluant les sous-traitants)

No.

1.528

1.532

1.354

IFO, IHC,
LCC

Nombre total d'employés IFO/ IHC/ LCC *
(incluant des contrats permanents et temporaires)

No.

898

921

960

Contrats temporaires

No.

18

19

17

Cadres

No.

42

39

34

Top-management (inclus dans les cadres)

No.

4

4

4

Employés (depuis 2022: agents de maîtrise)

No.

96

98

216

Ouvriers

No.

760

784

710

dont, hommes

No.

850

871

910

dont, femmes **

No.

48

50

50



Par poste: Senior Management

No.

0

0

0

Cadres supérieurs

No.

6

6

4

Employées

No.

22

22

46

Ouvrières

No.

20

22

-

total employés IFO

No.

858

880

920

IFO

Conventions collectives

total employés

%

100%

100%

100%

IFO

Présence sur le marché / salaires

Salairé minimum au pays (Rép. du Congo)

Niveau de salaire de base (IFO)

EUR

83

83

82

Hommes

EUR

173

173

173

Femmes

EUR

173

173

173

% par rapport au salaire minimum du pays

%

210%

210%

210%

Part de cadres supérieurs recrutés
dans la communauté locale ***

%

51%

56%

59%

IFO & LCC

*** Salariés à temps plein, nés en RoC (IFO) au Cameroun (LCC) ou
dans un autre pays africain et disposant du droit légal d'y résider
indéfiniment (le statut remplit les critères parus en p. 92 du Rapport
de durabilité 2020).

No.

18

19

17

Nombre total de cadre supérieurs ***

No.

35

34

29

Santé et sécurité

Nombre total d'accidents au travail

No.

167

177

230

IFO

(exclut les blessures mineures ; accidents sans arrêt de travail)

Décès liés au travail / employés 1a

No.

0

0

1

Décès liés au travail / sous-traitants

No.

1

1

-

Blessures avec congé temporaire > 4 jours

No.

66

56

53

Blessures avec congé temporaire ≤ 4 jours

No.

101

121

176

Taux d'incidence tous les 100 travailleurs 1b

No.

7,7

6,4

5,8

(blessures comportant un congé > 4 jours)

Total blessures avec congé temporaire

No.

19,5

20,1

25,0

Taux d'incidence / 1,000,000 heures de travail

No.

28,6

18,5

22,7

(blessures comportant un congé > 4 jours)

Total blessures avec congé temporaire

No.

72,5

58,4

70,7

IFO

Impacts socio-économiques indirects

Consultations au Centre Medico-Social (CMS) de IFO

No.

12.381

11.781

13.962

Patients au CMS (28 lits)

No.

819,0

1.094,0

869,0

Naissances vivantes par année

No.

349,0

317,0

368,0

Mortalité à la naissance (1ère année) au CMS
(Congo / UNICEF : 3,1% en 2022)

%

2,8%

2%

1%

Vaccinations par année

No.

1.783

2.243

2.109

Fourniture d'eau potable pour la population
de Ngombé ainsi que pour l'industrie

m³ (1000 l)

141.505

106.463

90.976

Electricité fournie pour la population de Ngombé

KWh

1.753,0

1.540,7

1.742,6

PAYSAGE SOCIAL

Donner de la valeur à la source : nos employés

Objectifs de développement des Nations Unies



GRI: 2016
403-5 a,
404-1 a,
404-2



GRI: 2016
205-2



GRI: 2016
413

GRI: 2021
3.3,
11.17.4



GRI: 2016
411-1,
413-2 a
GRI: 2021
11.15.4,
11.17.4



GRI: 2016
410-1



GRI: 2016
410-1 a

Formations

Unité de mesure

2023

2022

2021

Champ d'application

Total / formations (incluant les sous-traitants)
dont, chez IFO

No.

9,945
7,041

5,265
3,790

3,040
2,969

IFO, IHC,
LCC

Total / sensibilisations et formations (incl. sous-traitants)

No.

20,064

10,645

-

Nombre moyen de formations par employé / an

7,8

5,7

3,2

Par niveau

Cadres

No.

0,4

0,9

0,8

Ouvriers

No.

8,4

6,3

4,2

Administration

No.

5,7

2,7

0,3

IFO, IHC,
LCC

Formation axée sur la politique et sur les procédures anti-corruption

Nombre total d'employés formés

No.

898

921

960

Employés concernés formés (nouveaux employés) 2

No.

4

N.A.

29

Engagements auprès des communautés

No.

Projets basés sur les besoins des communautés riveraines 3

* continuation des projets de l'année précédente

% d'opérations locales

%

41

43

6

IFO

**dernière estimation de la population datant de 2019

No.

18,930

-

-

dont, femmes

No.

9,076

-

-

dont, hommes

No.

9,854

-

-

dans les villages (villageois et natifs)

No.

7,367

-

-

nombre estimé de natifs (~38%)

No.

2,800

-

-

dans le village de Ngombé

No.

11,563

-

-

Réunions avec les communautés et populations autochtones

Nombre total de villages

No.

88

88

85

Villages dans lesquels des réunions ont eu lieu

No.

88

88

85

Réunions

No.

140

222

265

Participants

No.

3,646

5,846

6,669

Autochtones

No.

1,334

2,196

2,282

Communautés locales (Bantou)

No.

2,312

3,650

4,387

Femmes

No.

1,688

2,610

2,876

Hommes

No.

1,958

3,236

3,793

Elèves dans l'école

des Populations Autochtones (Ngombé)

No.

147

149

133

Nombre de visiteurs/lecteurs

dans la bibliothèque (Ngombé)

No.

12,253

14,461

9,962

Étendue de l'impact

Situation géographique de l'impact

(zone de récolte annuelle) 4

Ha

21,558

29,467

32,682

IFO

Impacts sur les communautés

Nombre total de plaintes enregistrées

via des mécanismes formels de plaintes

No.

5

7

6

IFO

dont, déposées et résolues

No.

5

6

6

Formations axées sur les droits de l'Homme - Employés :

Nombre total des employés formés

Personnes formées sur les droits de l'Homme

au moins une fois tous les 2 ans (tous postes concernés)

No.

23

23

23

IFO, IHC,
LCC

Pourcentage (tous postes concernés)

%

100%

100%

100%

Formations sur les droits de l'Homme - Personnel de sécurité :

Eco-gardes ***y compris personnel et cadres

(hors la société de gardiennage, gardiens dépourvus d'armes)

No.

31***

32***

33***

IFO

Employés formés au moins une fois tous les deux ans 5

No.

-

12

14

Pourcentage (tous postes concernés)

%

100%

100%

100%



GRI 304: 2016
304-1



GRI 304: 2016
304-3



GRI 304: 2016
304-2

G4 Sector Disclosure 2010
MM1

Biodiversité

Aires protégées et aires à Haute Valeur en termes de biodiversité 6
Surface totale de la concession forestière

Unité de mesure

2023

2022

2021

Champ d'application

IFO

Aire de production
selon le Plan d'aménagement

Aire de protection

Aire de conservation

Aire de développement communautaire

Aire de production
% par rapport à la surface totale

Aire de protection et de conservation
% par rapport à la surface totale

Aire de développement communautaire
% par rapport à la surface totale

Habitats protégés ou restaurés
Taille de l'aire concernée

Impacts

Construction ou utilisation de la surface forestière, d'usines de transformation, de mines ou d'infrastructures de transport 7

Étendue des aires touchées par l'exploitation forestière - Assiette annuelle de coupe - AAC

part de la surface totale

part de la surface totale (parc usine)

Densité de la récolte :

nombre d'arbres (en moyenne) / hectare

% de la surface totale affectée par les impacts de la récolte
(routes, parcs à grumes, chablis d'abattage, pistes de débardage)

% de l'assiette annuelle de coupe (AAC) affectée

volume net récolté par ha
(incl. volume restant "d'achèvement")

Durée des impacts/ Réversibilité de l'impact

Infrastructures routières

Largeur moyenne des routes

dont, principales
dont, secondaires

m
m

Longueur des routes

dont, principales
dont, secondaires

km
km

21.558

1,9%

183.617

0,8

0,14%

7,7%

7,8

1 an / Oui

26,8
21,2

48
157

29.467

2,5%

246.559

1,1

0,26%

10,2%

8,7

1 an / Oui

26,9
20,8

53
190

32.682

2,8%

231.044

1,0

0,26%

9,1%

8,0

1 an / Oui

24,6
20,0

37
208

IFO



GRI 3: 2021

3-3-a, 3-3-b

GRI 304: 2016

304-2,

304-3



GRI 304: 2016

304-1



GRI 303: 2018

303-3



GRI 305: 2016

305-1

Impacts

	Unité de mesure	2023	2022	2021	Champ d'application
Pollution 8 Incidences majeures / Durée / Réversibilité de l'impact	Ha	0 / - / Oui	0 / - / Oui	0 / - / Oui	IFO
Espèces envahissantes 9 Etendue des aires touchées	Ha	0	0	0	
Réduction des espèces 10 Etendue des aires touchées	Ha	0	0	0	
Conversion de l'habitat 11 Etendue des aires touchées	Ha	0	0	0	
Déforestation / Conversion des écosystèmes 11 Etendue des aires touchées	Ha	0	0	0	
dont, enregistrée dans les forêts des fournisseurs	Ha	0	0	0	
Nombre d'incendies naturels ou causés par des tiers et surface par zone (a) < 500 ha; (b) > 500 ha	No. / Ha	0	1(a)	0	
Perte (temporaire) de la couverture forestière (agriculture, récolte de bois...). Source: www.globalforestwatch.com	Ha %	1.940 0,17%	3.380 0,29%	1.920 0,17%	
Nombre de dépassement de limites par des tiers (agriculture, récolte de bois par des tiers...).	No.	2	1	1	
Gestion de la faune					IFO
Nombre de personnes pour la gestion de la faune (éco-gardes + encadrement)	No.	31	38	39	
Nombre de saisies / infractions	No.	79	52	78	
& nombre de camps de braconnage détruits	No.	20	23	31	
Nombre d'infractions relatives à la faune par les employés de IFO	No.	0	0	0	IFO
Eau et sol Prélèvement total d'eau potable et d'eau pour l'industrie et la population du village de Ngombé	m ³ (1000 l)	141.505	106.463	90.980	
Eau du fleuve Sangha					
Nb. d'échantillons d'eau pluviale déchargée du site industriel, non conforme à la norme (hebdomadaire)	No.	0	0	0	
Energie- hydrocarbures Consommation de carburant provenant de sources non renouvelables	m ³ (1000 l)	61	67	68	IFO
Essence / forêt					
Diesel / production forestière & transport	m ³ (1000 l)	2.330	2.628	2.754	
Diesel / scierie de transformation	m ³ (1000 l)	3.115	2.731	3.322	
total carburant non renouvelable	m ³ (1000 l)	5.505	5.426	6.143	
Electricité générée au total	MWh	9.444	8.823	8.908	
Volume de huiles utilisés	m ³ (1000 l)	151	115	127	
Volume de biocides utilisé sur le site de transformation (<i>aucune utilisation en forêt et à l'usine</i>)	m ³ (1000 l)	0,14	0,1	0,45	
Volume d'hydrocarbures/volume de bois en débités (<i>inclut la production en forêt et à l'usine</i>)	m ³ / m ³	0,109	0,096	0,101	
Volume d'hydrocarbures/m ³ de bois en grumes	m ³ / m ³	0,014	0,012	0,013	

Emissions GES

Unité de mesure

2023

2022

2021

Champ d'application

Emissions de CO₂ /GES dues à la consommation de carburant provenant de sources non renouvelables (Champ d'application 1-2)

IFO

Essence (70% forêt; 30% sawmill) 12	tCO ₂	142	158	158
Huiles (principalement forêt) 13	tCO ₂	383	291	323
Diesel / production forestière & transport 14	tCO ₂ eq.	6.247	7.046	7.383
Diesel / scierie de transformation 14	tCO ₂ eq.	8.352	7.353	8.945
total carburant non renouvelable émissions eq. tCO₂	tCO ₂ eq.	15.124	14.818	16.773
dont partie destinée à la production de grumes export	tCO ₂	434	2.289	1.182
dont partie destinée aux produits transformés	tCO ₂	14.690	12.529	15.590

Emissions CO₂

par quantité de volume de bois

émissions CO ₂ / m ³ de sciages (forêt et scierie de transformation) 15	tCO ₂ / m ³	0,300	0,261	0,286
Comme % d'éq. tCO ₂ stocké dans le bois (avec 1,194 tCO ₂ /m ³) 16	%	25.2%	21.8%	24%
émissions CO ₂ / m ³ grumes export (récolte en forêt) 17	tCO ₂	0,041	0,054	0,041
Comme % d'éq. tCO ₂ stocké dans le bois (avec 1,194 tCO ₂ /m ³) 16	%	3,4%	4,5%	3,4%

Emissions indirectes de gaz à effet de serre (Champ d'application 3)

Transport terrestre 18	tCO ₂	18.931	15.291	13.588
Impact par m ³ (tCO ₂ eq. total / volume évacué de IFO)	tCO ₂ /m ³	0,10	0,11	0,11
Comme % d'éq. tCO ₂ stocké dans le bois (avec 1,194 tCO ₂ /m ³) 16	% of CO ₂	9%	9%	9%
Transport maritime 19	tCO ₂	6.217	8.278	7.645
Impact par m ³ (tCO ₂ eq. total / volume évacué de IFO) (Note: émissions calculées sur le volume exporté des ports).	tCO ₂ /m ³	0,10	0,9	0,9
Voyages d'affaires, trajets bureau et chauffage des bureaux	tCO ₂	836	558	558*
(*Note: les chiffres avant 2022 ont été considérés comme 2022)				
Impact par m ³ (tCO ₂ eq. total / volume évacué de IFO)	tCO ₂ /m ³	0,01	0,01	0,01

Emissions directes et indirectes, émissions de gaz à effet de serre (Scope 1-2-3)

Total émissions tCO₂ (tous les produits)	tCO ₂	28.268	33.167	34.221
Impact par m ³ (tCO ₂ eq. total / volume évacué de IFO)	tCO ₂ / m ³	0,47	0,37	0,41
(directes et indirectes)				
total émissions tCO₂ / m³ sciages 16	tCO ₂ / m ³	0,52	0,46	0,50
Comme % d'éq. tCO ₂ stocké dans le bois (avec 1,194 tCO ₂ /m ³) 16	%	44%	39%	41%
émissions nettes sciages (stockage par rapport au CO ₂ dans le bois, avec 1,52 tCO ₂ /t bois KD) 20	tCO ₂ /t bois KD	-0,86	-0,93	-0,89
(directes et indirectes)				
total émissions tCO₂ / m³ Logs 16	tCO ₂ /m ³	0,26	0,26	0,25
Comme % d'éq. tCO ₂ stocké dans le bois (avec 1,194 tCO ₂ /m ³) 16	%	22%	22%	21%
émissions nettes grumes (stockage par rapport au CO ₂ dans le bois, avec 1,52 tCO ₂ /t bois KD) 20	tCO ₂ /t bois KD	-1,19	-1,19	-1,20

Objectifs de
développement des
Nations Unies



GRI 201: 2016
201-1



GRI 2: 2021
2-23-a, 2-23-b

GRI: 2016
204-1-a

414-1,
414-2



GRI 2: 2021
2-23-a, 2-23-b

GRI 408: 2016
408-1

GRI: 2016

301-8,
414-1,
414-2,
G4 FS1,
G4 FS2

Valeur générée

	Unité de mesure	2023	2022	2021	Champ d'application
Revenu Net	1.000 EUR	70.732	73.508	64.762	IHC
Coûts opérationnels	1.000 EUR	40.631	41.541	41.610	
Salaires et bénéfices (y compris plan de retraite)	1.000 EUR	15.357	14.411	12.861	
Paievements aux instituts de crédit	1.000 EUR	2.717	1.920	1.903	
Dépenses pour le gouvernement (taxes, etc.)	1.000 EUR	5.484	8.142	6.436	
Investissement communautaire, santé, sécurité, gestion de la forêt et protection de l'environnement	1.000 EUR	2.602	2.203	2.038	IFO
Social, sécurité, santé, logements et développement communautaire	1.000 EUR	2.128	1.694	1.618	
Gestion forestière - environnement (capitalisée)	1.000 EUR	474	508	420	
Valeur économique retenue	1.000 EUR	3.941	5.226	264	IHC
Bénéfice de l'exercice (IFRS)	1.000 EUR	4.389	5.562	682	

Fournisseurs locaux

(Cameroun et République du Congo)					
Budget achat dépensé pour les fournisseurs locaux 21	1.000 EUR	25.245	28.423	24.767	
en % du total	%	74%	86,3%	86%	
Fournisseurs tiers depuis des régions à risque élevé (catégorie 1.-3. ci-dessous)	No.	24	22	20	IHC
Nombre total de fournisseurs (y compris de nouveaux fournisseurs)					
dont certifiés ou vérifiés par tierce partie (ca. 1.-2. ci-dessous)	No.	12	13	14	
dont contrôlés en interne / audités pour la légalité (ca. 3 ci-dessous)	No.	12	9	6	
sites de transformation au total	No.	25	22	21	
forêts au total	No.	57	54	62	
Nouveaux fournisseurs sélectionnés	No.	4	2	4	
Pays avec fournisseurs considérés comme exposés au risque de travail des enfants (UNICEF's Children rights in the workplace index)					
Risque accru	No.	1	1	1	
Risque élevé	No.	7	7	7	
Risque de base	No.	5	5	5	
Fournisseurs tiers depuis les régions à risque bas (catégorie 4.-5. ci-dessous)	No.	17	15	19	
Nombre total de fournisseurs (y compris de nouveaux fournisseurs)					
% de conformité* de tous les fournisseurs tiers à la politique d'approvisionnement responsable de la Société (ca. 1.-5. ci-dessous)	%	100%	100%	100%	
Évaluation de tous les fournisseurs selon un processus de diligence raisonnable certifié, inclut un audit de terrain pour les fournisseurs à risque élevé					



Approvisionnement

	Unité de mesure	2023	2022	2021	Champ d'application
Volume total du bois acheté * en équivalent bois rond	m³ RWE	246.881	252.870	248.044	IHC
1. Certifié FSC	%	87%	87%	88%	
2. Vérifié légal par tierce partie dont 'controlled wood' et certifié PEFC	%	3%	3%	5%	
3. Contrôlé en interne / audité pour la légalité au travers d'un processus de diligence raisonnée certifié	%	8%	9%	6%	
4. Issu de régions à faible risque	%	0,1%	0,0%	0,1%	
5. Acheté dans l'UE (vérifié par d'autres opérateurs)	%	1,9%	1,4%	1,2%	
Volume total de bois acheté en m³ (grumes / débités / lamellés-collés aboutés)	m³ de bois	100.201	107.620	99.200	
IFO (filiale IHC) (cat. 1 ci-dessus)	%	85%	86%	84%	
Fournisseurs tiers total	%	15%	14%	16%	
Fournisseurs directs, de pays à risque élevé : avec approvisionnements dans leurs propres forêts ou forêts en partenariat, vérifiés par tierce partie ou audit interne (cat. 1-3 ci-dessus)	%	11%	10%	13%	
Fournisseurs indirects, de pays à risque élevé : vérifiés par tierce partie ou audit interne (cat. 1-3 ci-dessus)	%	1,4%	2,5%	1,8%	
Fournisseurs indirects, depuis des régions à risque négligeable, y compris dans l'UE : évalués par un système de diligence raisonné (cat. 4-5 ci-dessus)	%	2,2%	1,7%	1,3%	

*Interholco effectue une diligence raisonnée/ évaluation des risques sur tous les approvisionnements en bois. Pour les fournitures à risque non négligeable, la certification est utilisée ou des audits sur le terrain sont effectués pour vérifier la conformité et arriver à un risque négligeable et à la conformité avec notre politique. En 2020, environ 10 non-conformités mineures ont été émises lors des audits sur le terrain. Toutes les non-conformités ouvertes sont résolues dans les délais spécifiés pour les fournisseurs actifs. Chez un fournisseur, l'approvisionnement n'a pas commencé car les non conformités n'étaient pas encore résolues.

Notes

1 Les taux d'incidence représentent le nombre d'accidents et de maladies sur 100 travailleurs à plein-temps et ont été calculés comme suit : $(N/EH) \times 200\,000$, N = nombre total d'accidents et de maladies EH = nombre total d'heures travaillées par tous les employés sur l'année calendaire (2 000x Nb de travailleurs à plein-temps cette année), 200 000 = base pour 100 équivalent de travailleurs à plein-temps (travaillant 40 heures par semaines, 50 semaines par an ou 2 000 heures par travailleur).

2 «Personnel concerné», soit le personnel qui pourrait être exposé à des problèmes tels que la corruption, l'abattage illégal et le travail forcé. Les postes clés incluent tout membre du personnel dans les achats (notamment, achats pour la production), tout membre du personnel dans la vente, la finance et les ressources humaines.

3 Pour toutes les opérations, il y a des évaluations d'impact :

- Environ 90 villages dans la concession forestière et environ 10 villages concernés par l'abattage annuel;
- pour toute la UFA, une étude socio-économique (2004) et une évaluation d'impact sociale (2008) ont été réalisées;
- avant l'abattage annuel, une « cartographie participative » est réalisée et tous les sites particulièrement importants pour les communautés sont identifiés ;
- tous les villages sont informés des impacts sociaux & environnementaux et des mesures d'atténuation mises en place ;
- une plateforme de consultation avec environ 25 représentants de village et toutes les parties prenantes (notamment les représentants de l'administration locale et des ONG) a lieu une à deux fois par an.

4 La plupart des impacts sont temporaires et peuvent être à la fois positifs et négatifs:

- négatifs: dérangement occasionné sur les sentiers des villages dans la forêt (pour la chasse/ cueillette).
- positifs: après l'abattage, les sentiers sont refaits si demandé par les villages / communautés.

5 Les postes concernés étaient les suivants: Directeur Forêt et Environnement IFO, gardes et éco-gardes ainsi que ADHUC et CDHD. La formation a lieu régulièrement une fois tous les deux ans, à moins qu'il ne soit nécessaire de l'organiser plus souvent. La formation la plus récente a eu lieu en juin 2024 et fera l'objet d'un rapport en 2025.

6 Nous avons protégé les surfaces selon la classification officielle du Plan d'aménagement de l'unité forestière d'aménagement de Ngombé, approuvé par décret ministériel. En outre, nous avons choisi de protéger une zone tampon en bordure du parc national d'Odzala-Kokoua, afin de prévenir tout impact négatif éventuel sur le parc national. Une gestion active de HVC a lieu depuis plusieurs années pour protéger les HVC (gestion active de la faune, protection de la zone tampon, surveillance des surfaces de conservation, etc.).

7 Les impacts de l'abattage ne sont que de 1/30 de la surface de production (800 000ha), sur la base de la surface d'abattage selon notre plan de gestion forestière.

8 Déversement d'hydrocarbure marginal. Tous les déchets et le pétrole sont récupérés sur le camp de base et renvoyés au site industriel de Ngombé, où ils sont traités, réutilisés ou envoyés vers des usines d'élimination de déchets approuvées (à Pointe Noire).

9 Non-applicable, pas d'espèces invasives spécifiques. Bien que des plantes de *Marantaceae* et *Zingiberaceae* se soient multipliées, l'abattage peut avoir un impact, mais l'abattage peut avoir un impact positif sur la régénération de la forêt.

10 Pas de réduction significative des espèces. Toutes les espèces d'arbres sont gérées pour être conservées en ne diminuant qu'en cas de remplacement naturel dans certaines zones (succession forestière).

11 L'abattage de la forêt n'a qu'un petit impact (routes, sentiers de débordage, trous d'abattage), mais pas de changement d'utilisation à grande échelle de la surface forestière.

12 Conversion: 2.35 tCO₂ eq. / m³ gasoline. Source: GHG reporting: conversion factors 2023 - GOV.UK (www.gov.uk). Liquid fuels, Petrol (100% mineral petrol).

13 Conversion: 2.54 tCO₂ eq. / m³ oil: GHG reporting: conversion factors 2023 - GOV.UK (www.gov.uk) (Liquid fuels, Oil). Les huiles usagées des moteurs sont envoyées vers un centre de traitement où elles sont utilisées comme combustible (émissions de fin de vie prises en compte).

14 Conversion: 2.68 tCO₂ eq. / m³ diesel: GHG reporting: conversion factors 2023 - GOV.UK (www.gov.uk) (Liquid fuels, Diesel (100% mineral diesel)).

15 Calculé en tant que: (t. d'émissions de CO₂ de carburant non renouvelable dans la production forestière, pour les bûches transformées en scierie + t. d'émission de CO₂ de carburant non renouvelable dans la production en scierie) / production annuelle de sciages.

16 Calculation of CO₂ eq. stored in m³ wood (and % of CO₂ content) is based on the average density of wood products at IFO (2021-2023). KD (D12%) = 0.79 t/m³. Conversion to basic wood density (Db) = D12% (0.79 t/m³) * 0.828 = 0.65 t/m³. Conversion to CO₂ content = Db * 0.5 (Carbon fraction) * 44/12 (CO₂/C) = 1.194 tCO₂ / m³ bois.

17 T.tCO₂ emissions des combustibles non renouvelables dans la production forestière par m³.

18 Calculé en fonction du volume (poids) transporté par mode (route, train) et destination (Douala, Pointe Noire) sur la base des facteurs d'émissions de Eco-Invent EIV 3.8, 11.2021 (for Road transport, Truck HGV, Diesel >32 tonnes, EURO 4; for Inland Waterways, freight, barge, GLObal) et de GHG reporting: conversion factors 2023 - GOV.UK (www.gov.uk), for Rail transport, freight train UK. Plus d'informations peuvent être trouvées dans "GHG Reporting Interholco" de l'année en cours.

19 Calculé en fonction du volume (poids) transporté par expédition (Vrac et porte-conteneurs) de Douala (Kribi) et Pointe Noire jusqu'au port de destination du client sur la base des facteurs d'émission de Eco-Invent EIV 3.8, 2021: moyen du transport "freight, sea, bulk carrier for dry goods (GLO)" et transport, "freight, sea, container ship (GLO)". 50 % du bois était transporté en vrac et 50 % par conteneur. Les facteurs seront adaptés si davantage d'expéditions de conteneurs ont lieu.

Note : concernant l'impact par m³ et par tonne (tCO₂ eq. total / volume évacué IFO) veuillez noter que les émissions maritimes sont calculées sur le volume exporté depuis les ports, mais l'impact par m³ de transport terrestre est calculé sur le volume exporté de Ngombé vers les ports maritimes (qui peuvent différer en raison des retards et des différences de stocks).

20 La conversion en émissions de tCO₂ par tCO₂ stockée dans une tonne de produit ligneux (et en % du CO₂ stocké) est basée sur la densité du bois à IFO 2021-2023 (voir 16). Avec 0,79 t bois D12% / m³ une teneur en CO₂ de 1,194 tCO₂/m³ (note 16) = 1.52 tCO₂/ t bois D12%.

21 Inclut le transport de Ngombé à Doula et Pointe Noire.

INDEX DE CONTENU GRI

Déclaration d'utilisation	GRI 1 utilisé	Standard(s) GRI sectoriel(s) applicables
Le présent rapport, établi par INTERHOLCO AG, a été préparé conformément aux normes GRI pour la période du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023, sauf indication contraire.	GRI 1: Foundation 2021	-

Thème et norme GRI associée	Information à fournir	Page
Informations générales		
GRI 2: Informations générales 2021	2-1 Informations sur l'organisation	9
	2-2 Entités incluses dans le rapport de durabilité de l'organisation	10
	2-3 Période de reporting, fréquence et point de contact	10
	2-4 Retraitements de l'information	11
	2-5 Vérification externe	11
	2-6 Activités, chaîne de valeur et autres relations d'affaires	11
	2-7 Salariés	14
	2-8 Travailleurs non salariés	14
	2-9 Structure de gouvernance et composition	15
	2-10 Nomination et sélection de l'organe de gouvernance le plus élevé	15
	2-11 Président de l'organe de gouvernance le plus élevé	16
	2-12 Rôle de l'organe de gouvernance le plus élevé dans la supervision des impacts	16
	2-13 Délégation de la responsabilité de la gestion des impacts	16
	2-14 Rôle de l'organe de gouvernance le plus élevé dans le reporting de durabilité	16
	2-15 Conflits d'intérêts	16

	2-16 Communication des préoccupations critiques	17
	2-17 Connaissances collectives de l'organe de gouvernance le plus élevé	17
	2-18 Évaluation de la performance de l'organe de gouvernance le plus élevé ¹	17
	2-19 Politiques de rémunération ¹	-
	2-20 Processus de détermination de la rémunération ¹	-
	2-21 Ratio de rémunération totale annuelle / Information non disponible	-
	2-22 Déclaration sur la stratégie de durabilité	18
	2-23 Engagements en matière de politiques	18
	2-24 Intégration des engagements en matière de politiques	18
	2-25 Processus de remédiation des impacts négatifs	20
	2-26 Mécanismes de signalement et conseils	20
	2-27 Conformité aux lois et réglementations	21
	2-28 Adhésion à des associations	21
	2-29 Approche de l'engagement des parties prenantes	21
	2-30 Conventions collectives	22
Thèmes matériels		
GRI 3: Thèmes matériels 2021	3-1 Processus de détermination des thèmes matériels	24
	3-2 Liste des thèmes matériels	25

¹Information non divulguée en raison de contraintes de confidentialité (informations sensibles).

Paysage social		
Présence sur le marché		
GRI 3: Thèmes matériels 2021	3-3 Gestion des thèmes matériels	31
GRI 202: 2016 Présence sur le marché	202-1 Ratios du salaire d'entrée par sexe comparés au salaire minimum local	31
	202-2 Part de cadres dirigeants recrutés localement	31
Impacts économiques indirects		
GRI 3: Thèmes matériels 2021	3-3 Gestion des thèmes matériels	32
GRI 203: 2016 Impacts économiques indirects	203-1 Investissements dans les infrastructures et services soutenus	32
	203-2 Impacts économiques indirects significatifs	32
Lutte contre la corruption		
GRI 3: Thèmes matériels 2021	3-3 Gestion des thèmes matériels	32
GRI 205: 2016 Lutte contre la corruption	205-2 Communication et formation relatives aux politiques et procédures de lutte contre la corruption	32
Santé et sécurité au travail		
GRI 3: Thèmes matériels 2021	3-3 Gestion des thèmes matériels	33
GRI 403: 2018 Santé et sécurité au travail	403-9 Accidents du travail	33
Formation et éducation		
GRI 3: Thèmes matériels 2021	3-3 Gestion des thèmes matériels	33
GRI 404: 2016 Formation et éducation	404-1 Nombre moyen d'heures de formation par an par salarié Information incomplète : aucune donnée ventilée par sexe n'est actuellement disponible ; l'organisation prévoit d'intégrer cette ventilation dans ses calculs au cours des deux prochaines années.	33
Travail des enfants		
GRI 3: Thèmes matériels 2021	3-3 Gestion des thèmes matériels	34
GRI 408: 2016 Travail des enfants	408-1 Opérations et fournisseurs présentant un risque significatif de recours au travail des enfants	34
Pratiques en matière de sécurité		
GRI 3: Thèmes matériels 2021	3-3 Gestion des thèmes matériels	34
GRI 410: 2016 Pratiques en matière de sécurité	410-1 Personnel de sécurité formé aux politiques ou procédures en matière de droits humains	34

Droits des Peuples Autochtones		
GRI 3: Thèmes matériels 2021	3-3 Gestion des thèmes matériels	34
GRI 411: 2016 Droits des peuples autochtones	411-1 Cas de violations des droits des peuples autochtones	35
Communautés locales		
GRI 3: Thèmes matériels 2021	3-3 Gestion des thèmes matériels	35
GRI 413: 2016 Communautés locales	413-1 Opérations avec participation des communautés locales, évaluations des impacts et programmes de développement	35
	413-2 Opérations ayant des impacts négatifs significatifs, réels ou potentiels, sur les communautés locales	35
Évaluation des droits humains		
GRI 3: Thèmes matériels 2021	3-3 Gestion des thèmes matériels	35
GRI 412: 2016 Évaluation des droits humains	412-1 Opérations ayant fait l'objet d'un examen ou d'une évaluation des impacts en matière de droits humains	35
	412-2 Formation des salariés aux politiques ou procédures relatives aux droits humains	36
Conformité socio-économique		
GRI 3: Thèmes matériels 2021	3-3 Gestion des thèmes matériels	36
GRI 419: 2016 Conformité socio-économique	419-1 Non-conformité aux lois et réglementations dans les domaines socio-économiques	36

Paysage environnemental		
Biodiversité		
GRI 3: Thèmes matériels 2021	3-3 Gestion des thèmes matériels	42
GRI 304: 2016 Biodiversité	304-1 Sites opérationnels détenus, loués, gérés dans ou à proximité de zones protégées et de zones à haute valeur de biodiversité en dehors des zones protégées ; 304-2 Impacts significatifs des activités, produits et services sur la biodiversité	42
		42
	304-3 Habitats protégés ou restaurés	43
	304-4 Espèces figurant sur la Liste rouge de l'UICN et espèces protégées au niveau national présentes dans les zones affectées par les activités	43
Eau et effluents		
GRI 3: Thèmes matériels 2021	3-3 Gestion des thèmes matériels	43
GRI 303: 2018 Eau et effluents	303-3 Prélèvements d'eau	44
Émissions		
GRI 3: Thèmes matériels 2021	3-3 Gestion des thèmes matériels	44
GRI 305: 2016 Émissions	305-1 Émissions directes de gaz à effet de serre (Scope 1)	45
	305-2 Émissions indirectes de gaz à effet de serre liées à l'énergie (Scope 2)	45
	305-3 Autres émissions indirectes de gaz à effet de serre (Scope 3)	45
	305-4 Intensité des émissions de gaz à effet de serre	46
Déchets		
GRI 3: Thèmes matériels 2021	3-3 Gestion des thèmes matériels	46
GRI 306: 2020 Déchets	306-2 Gestion des impacts significatifs liés aux déchets	46
Conformité environnementale		
GRI 3: Thèmes matériels 2021	3-3 Gestion des thèmes matériels	46
GRI 307: 2016 Conformité environnementale	307-1 Non-conformité aux lois et réglementations environnementales	46

Paysage économique		
Performance économique		
GRI 3 : Thèmes matériels 2021	3-3 Gestion des thèmes matériels	51
GRI 201: 2016 Performance économique	201-1 Valeur économique directe générée et distribuée	51
	G4FS-EC1 Valeur monétaire des produits et services conçus pour offrir un bénéfice aux communautés locales	51
	GRI 203-2 Impacts économiques indirects significatifs	51
Pratiques d'achats		
GRI 204: 2016 Pratiques d'achats	204-1 Proportion des dépenses auprès de fournisseurs locaux	51
Évaluation environnementale des fournisseurs		
GRI 308: 2016 Évaluation environnementale des fournisseurs	308-1 Nouveaux fournisseurs évalués selon des critères environnementaux	52
Évaluation sociale des fournisseurs		
GRI 3 : Thèmes matériels 2021	3-3 Gestion des thèmes matériels	52
GRI 414: 216 Évaluation sociale des fournisseurs	414-1 Nouveaux fournisseurs évalués selon des critères sociaux	52

Conception éditoriale et rédaction :

Tullia Baldassarri Höger von Högersthal

Illustrations de couverture et de quatrième de couverture : © Tullia Baldassarri Höger von Högersthal, d'après une photo de forêt prise par IMAGEO et une image Freepik ; p. 6 et 7 : © Tullia Baldassarri Höger von Högersthal d'après une photo de scierie prise par Interholco et une image Freepik ; p. 12 et 13 : © Tullia Baldassarri Höger von Högersthal d'après une photo de produits en bois (poutres lamellées-collées à joints digitiformes certifiées KOMO) par Alain Mazeau et un arrière-plan forestier par IMAGEO ; infographies p. 9 et 10 : © Tullia Baldassarri Höger von Högersthal ; p. 24 : © Tullia Baldassarri Höger von Högersthal d'après une photo de forêt, un projet architectural et une image Freepik ; p. 26 : © Tullia Baldassarri Höger von Högersthal, d'après des photos d'IMAGEO (à gauche), d'Alain Mazeau (au centre) et d'Interholco (à droite) ; p. 27 : © Interholco ; p. 28 : © Tullia Baldassarri Höger von Högersthal (en haut) ; © Alain Mazeau (en bas, à gauche) ; © Thomas Lubin (en bas à droite) ; p. 38 : © Tullia Baldassarri Höger von Högersthal, d'après une vue aérienne de la forêt de Ngombé prise par drone ; © Interholco et photos d'une femme autochtone (à gauche) et de l'équipe sociale de l'IFO (à droite), toutes deux prises par IMAGEO ; p. 39 : © Tullia Baldassarri Höger von Högersthal (en bas à gauche) et © Alain Mazeau (gorille, à droite) ; p. 40 : © IMAGEO (éco-garde) ; p. 47 : © Tullia Baldassarri Höger von Högersthal d'après des photos de Michèle Kämpf (nouvelles machines dans la scierie principale de l'IFO, à gauche et au centre) et Interholco (transport fluvial, à droite) ; p. 48 : © Michèle Kämpf ; p. 49 : © Tullia Baldassarri Höger von Högersthal d'après des photos d'IMAGEO (route forestière, au centre) et des images Freepik ; p. 53 : © Tullia Baldassarri Höger von Högersthal d'après Freepik images ; p. 54 : © Tullia Baldassarri Höger von Högersthal ; p. 59 : IMAGEO.



INTERHOLCO AG

Neuhofstrasse 25 6340 Baar Suisse
T +41 41 767 0303 info@interholco.com
www.interholco.com